



**Programme des
Nations Unies pour
l'Environnement**



PNUE

Distr.
LIMITEE

UNEP(DEC)/CAR IG.24/INF.4
28 septembre 2004

Original: ANGLAIS

Onzième Réunion intergouvernementale du Plan d'Action du Programme des Nations Unies pour l'Environnement des Caraïbes et huitième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la Région des Caraïbes.

Montego Bay, Jamaïque, 28 septembre - 2 octobre 2004

**RAPPORT DU DIRECTEUR EXECUTIF DU PNUE
SUR LA MISE EN OEUVRE DU
PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES (2002-2003)**

RESUME

Le présent document est soumis à la onzième Réunion Intergouvernementale sur le Plan d'Action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et à la huitième Réunion des Parties contractantes de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (Montego Bay, Jamaïque, 28 septembre – 2 Octobre, 2004). Il a été établi par le secrétariat du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC - l'Unité de coordination régionale du Programme des Nations Unies pour l'Environnement pour la région des Caraïbes (PNUE-UCR/CAR) – au nom du Directeur exécutif du PNUE, afin de faire le point sur les activités du PEC et ses sous-programmes: Evaluation et gestion de la pollution environnementale (AMEP); Zones et vie sauvage spécialement protégées (SPAW); Systèmes d'information pour la gestion des ressources marines et côtières (CEPNET); et Education, formation et sensibilisation (ETA).

Le secrétariat a pris les mesures qui avaient été demandées par la dixième Réunion intergouvernementale et les autres réunions intergouvernementales ou techniques du PEC. Le Règlement intérieur et le Règlement intérieur financier ont été révisés et sont inscrits à l'ordre du jour.

Suite aux décisions prises par la dixième Réunion intergouvernementale, le secrétariat s'est activement employé à collecter les contributions dues au Fonds de dépôt des Caraïbes (FDC), ainsi qu'à recouvrer les arriérés. Le secrétariat a récolté au total US\$ 420,000 au titre des contributions en 2002. Pendant l'année 2002, le secrétariat a aussi réussi à récolter US\$220,000 au titre des arriérés dus au Fonds de dépôt des Caraïbes (contributions en souffrance avant 2002) en récoltant au total US\$641,000. A titre de comparaison, le total des montants collectés (contributions et arriérés confondus) en 2000 et 2001 s'établissait à US\$428,000 et \$688,000, respectivement. En 2003 les contributions ont été de US\$ 525,000 et US\$122,000 seulement ont été récoltés au titre d'arriérés avec un total des montants collectés de US\$ 647,000. Le total des montants collectés a beaucoup diminué depuis 2001 et le secrétariat continue à être défié par le paiement opportun des contributions et des arriérés. S'il n'y avait pas eu les contributions des gouvernements des Etats-Unis et de la France, le PEC se serait trouvé dans une situation très difficile. Le niveau de contribution au Fonds de dépôt des Caraïbes n'a pas augmenté et la plupart des gouvernements ne contribuent pas au Fonds de dépôt et bien que certains ont commencé à le faire, il y en a d'autres dont les arriérés sont extrêmement élevés, ce qui met en péril le fonctionnement du PNUE-UCR/CAR et du PEC. Le secrétariat sait gré aux gouvernements qui se sont montrés coopératifs en soutenant le succès continu du Programme, mais le secrétariat presse aussi les Etats membres du PEC à l'appuyer d'une manière plus consistante afin de pouvoir assurer la continuité et le planning du Programme.

L'équipe du PNUE-UCR/CAR est formée par le Coordinateur, par quatre Officiers de Programme et neuf assistants financés au moyen du Fond de dépôt des Caraïbes, à laquelle s'ajoute un assistant administratif financé par le siège du PNUE à Nairobi, sur les 13 pour cent des contributions au Fonds de dépôt prélevés au titre des dépenses d'appui au Programme. Par ailleurs, un Officier national pour (et financé par) le Réseau international

d'action en faveur des récifs coralliens (ICRAN) et deux officiers professionnels assistants pour les sous-programmes de SPAW et de LBS (dont le dernier est assigné au CAR de LBS Cimab à Cuba) ont été recrutés en janvier 2004 et sont financés par le gouvernement suédois. Le poste d'Officier de programme de l'ETA Education, formation et sensibilisation, est toujours vacant par manque de fonds.

Le sous-programme AMEP a assuré la coordination des projets suivants:

- a) *Réduction des écoulements de pesticides dans la mer des Caraïbes*: établissement des rapports nationaux et d'un rapport national qui ont servi de base au développement des programmes d'action nationaux au titre du projet du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) qui ont été soumis pour approbation. La Colombie, le Costa Rica et le Nicaragua préparent actuellement la lettre d'engagement qui est requise avant le démarrage des activités du projet;
- b) *Planification de la remise en état, de la gestion et de la mise en valeur des zones côtières au Nicaragua, au Honduras et au Guatemala à la suite du cyclone Mitch*, pour améliorer la planification et la gestion des bassins côtiers dans les zones d'Amérique centrale sujettes aux cyclones. Les bassins ont été identifiés et des informations complémentaires collectées;
- c) *Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières dans les petits Etats insulaires en développement*, pour aider les pays participants à améliorer leurs pratiques de gestion des bassins versants et des zones côtières, dans le sens d'un développement durable. Le développement de ce projet du FEM comporte des composantes relatives à la gestion des zones côtières et à la biodiversité, au développement du tourisme, à la protection des sources d'approvisionnement en eau, aux sources terrestres de pollutions et aux changements climatiques. Après les deux étapes du Volet B du mécanisme pour la préparation de projet, tout le projet a été approuvé par le FEM au mois de mai 2004 pour une période de cinq ans;
- d) *Formation pour la remise en état des baies polluées*. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'occupera des aspects bilatéraux de ce projet du FEM avec Cuba et la Jamaïque. L'UCR/CAR a assuré la coordination régionale et l'échange d'informations du projet au niveau de toute la région, avec la tenue de deux ateliers régionaux;
- e) *Deuxième vision d'ensemble régionale sur les sources terrestres et les activités dans la région des Caraïbes*. Des démarches pour assurer le financement de cette activité ont été entreprises.
- f) *Collecte et épuration des eaux usées*: mise en oeuvre de l'Annexe III du Protocole LBS. Un petit projet a été soumis à la considération du Programme d'action mondial (PAM) et un mémorandum d'entente (MoU) a été signé avec le Centre de développement et des ressources pour la construction, Jamaïque, pour la construction de solutions sanitaires viables et conviviales pour l'environnement dans les communautés de Whitehorses, Pamphret et Botany Bay, St. Thomas, Jamaïque.
- g) *Projets pilotes – Meilleures pratiques de gestion pour l'agriculture*. Un MoU a été signé avec l'Université EARTH au Costa Rica pour établir tous les documents nécessaires en vue d'entreprendre la promotion et la mise en oeuvre des projets de micro financements.

- h) *Exécution des Programmes d'action nationaux (PAN), les Projets de démonstration.* Un partenariat a été établi avec la NOAA et le PAM du PNUE pour inclure 15 pays de la région des Caraïbes.

Outre les activités ci-dessus, le sous-programme AMEP a coordonné l'établissement de Centres d'activités régionaux pour le Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres avec les gouvernements de Cuba et de Trinidad-et-Tobago.

Le Protocole relatif aux zones et à la vie spécialement protégées dans la région des Caraïbes (Protocole SPAW) est entré en vigueur au mois de juin 2000. Au mois d'août 2004, ce Protocole compte douze parties contractantes, à savoir la Barbade, la Colombie, Cuba, la République Dominicaine, le gouvernement français, les Pays-Bas, le Panama, Sainte Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinidad-et-Tobago, les Etats-Unis d'Amérique et Venezuela. Par ailleurs, la Jamaïque et le Royaume-Uni ont informé officiellement le secrétariat que le processus de ratification avait été entamé dans leurs pays.

La deuxième Réunion des parties contractantes au Protocole SPAW (COP 2) s'est tenue le 6 mai 2002 à Montego Bay, et le Gouvernement des Antilles néerlandaises a accueilli la deuxième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC 2) à SPAW, du 3 au 6 juin 2003 à Curaçao.

Le Centre d'activités régional de SPAW (SPAW/CAR) en Guadeloupe a été rendu opérationnel par le Gouvernement français, notamment par la dotation d'une équipe supplémentaire à partir du 1er janvier 2003. La nouvelle équipe a commencé en prêtant assistance au secrétariat dans plusieurs activités.

Un certain nombre d'activités ont été entreprises en collaboration et/ou coordination avec différentes initiatives et organisations, comme l'Initiative internationale en faveur des récifs coralliens (ICRI) et son réseau d'action ICRAN, le Programme d'action pour le développement durable des petits états insulaires en développement (SIDS-POA), le Mesoamerican Barrier Reef System Project, le Plan d'Action du PNUE en faveur des mammifères marins, le Plan régional de coordination développé pour les réserves marines par la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et The Nature Conservancy (TNC) au nom du programme marin de la Commission mondiale relative aux zones protégées (WCPA-Marine), le réseau pour la conservation des tortues marines dans la région des Caraïbes (WIDECAST), le Centre mondial de conservation et de suivi du PNUE (PNUE-WCMC), l'Organisation du Tourisme des Caraïbes, le Centre mondial de la Pêche, l'Alliance pour les récifs coralliens CORAL et l'Institut des ressources mondiales.

Le sous-programme SPAW a coordonné les projets suivants:

- a) *Renforcement du réseau des parcs naturels et des zones protégées* pour la région des Caraïbes et promotion des lignes directrices applicables à la gestion des zones protégées, à l'appui de la mise en route effective du réseau des responsables des zones marines protégées (CaMPAM). Les activités incluent la poursuite des micro financements, la redéfinition de la base de données de CaMPAM et la mise à jour régulière de la liste électronique, de même que le démarrage du projet de lignes directrices pour le listage des zones protégées au titre du protocole SPAW;

- b) *Formation à la gestion des zones et de la vie sauvage protégées*, pour la mise en oeuvre du programme de Formation pour formateurs pour les zones marines protégées, lequel est accessible aux pays anglophones et hispanophones;
- c) *Conservation des espèces menacées et élaboration et promotion de lignes directrices régionales pour la gestion de la vie sauvage*. Un rapport régional sur l'état des frayères (SPAGs) dans les Caraïbes a été élaboré et une formation a été fournie sur la méthodologie d'évaluation et de suivi des frayères en collaboration avec the Nature Conservancy. La base de données des espèces de SPAW a été redessinée et le plan national de restauration du lamantin de Trinidad-et-Tobago a été terminé. Le projet préliminaire du plan d'action régional pour les mammifères marins a été développé et plusieurs activités sur les tortues marines, les mammifères marins et le lamantin ont été appuyées;
- d) *Conservation et utilisation durables des principaux écosystèmes dans la région des Caraïbes*. L'élaboration et la mise en oeuvre des activités du réseau international d'action en faveur des récifs coralliens (ICRAN) ont constitué la plupart des activités menées à ce titre de SPAW. La collaboration avec le GCRMN Global Coral Reef Monitoring Network, et avec des experts régionaux a donné comme résultat, pour la deuxième fois, des rapports sous-régionaux consolidés et actuels sur l'état des récifs coralliens dans les régions des tropiques de la région des Caraïbes. Une aide a aussi été portée aux zones marines protégées sélectionnées et aux sites de démonstration des meilleures pratiques, et l'analyse et le suivi de Reefs at Risk ont été entrepris. Dans le cadre de l'ICRAN, un autre projet a été élaboré pour les récifs mésoaméricains, lequel a reçu le support financier de l'USAID et de la Fondation des Nations Unies, pour sa mise en oeuvre en 2004-2005. Le secrétariat participe aussi à l'élaboration du programme régional de Pavillon bleu pour la région des Caraïbes.

Le CEPNET continue de prêter son appui et son conseil aux sous-programmes AMEP, SPAW et ETA dans la préparation, la maintenance et la diffusion de leurs bases de données.

L'Officier de programme du CEPNET assure une certaine coordination avec le PNUE et d'autres agences des Nations Unies, comme le Bureau régional du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'IOC/IOCARIBE, le Global Ocean Observing System et le PAM, pour développer des opportunités et pour collaborer à la mise en oeuvre de programmes mondiaux.

Le sous-programme CEPNET a coordonné les projets suivants:

- a) *Renforcement des capacités de gestion de l'information de l'UCR/CAR*. Ces activités incluent la formation sur place aux applications informatiques, la mise à jour de la bibliothèque du PEC, laquelle est maintenant référenciée électroniquement ainsi que l'acquisition de nouveaux ordinateurs;
- b) *Consolidation du site Internet du Programme pour l'Environnement des Caraïbes*. Le site Internet du PEC a été mis à jour et amélioré. Plusieurs groupes électroniques ont reçu une maintenance et une assistance a été apportée aux autres sous-programmes du PEC pour qu'ils gèrent leurs listes électroniques;

- c) *Analyse spatiale à l'appui de la prise de décisions.* Il n'a pas été possible d'assurer un financement pendant cette période biennale pour mener à bien cette activité, mais il est possible qu'elle devienne une composante d'autres activités pour le développement de centres d'échange;
- d) *Mécanisme de communication du Programme pour l'Environnement des Caraïbes.* Le centre de communication du PAM a été consolidé et le noeud des Caraïbes sera développé pendant la prochaine période biennale. L'Officier de programme de CEPTNET est membre du Comité directeur du Centre de communication du PAM. Aussi, pour appuyer le Programme de SPAW, la conception et les objectifs de la base de données CaMPAM ont été révisés et bénéficieront d'un nouveau partenariat pour leur futur développement. Finalement, CEPNET est chargé de l'élaboration et de la maintenance du site Internet des partenariats WW2BW.
- e) *La coordination avec les initiatives régionales et globales d'évaluation environnementale* La collaboration avec des agences et des institutions établies au niveau régional et pertinentes aux réseaux d'information sur l'environnement et aux systèmes d'information sur l'environnement. La coordination s'est initiée avec la planification des Caraïbes pour l'adaptation au changement climatique mondial, le Centre pour l'environnement et le développement de l'Université des Indes occidentales, PNUE-WCMC et autres;

Pendant l'exercice biennal 2002-2003, il n'y a pas eu d'Officier de Programme pour le sous-programme ETA Education, Formation et sensibilisation, au secrétariat, mais ce sous-programme a été supervisé et développé par le Coordinateur et par chaque Officier de programme où ces activités sont intégrées, au titre des projets développés sous le plan de travail et du budget du PEC. Par exemple:

- a) Le secrétariat a répondu aux demandes d'information concernant la pollution marine, la protection des ressources naturelles et la vie sauvage, information géographique, etc.;
- b) Le secrétariat a appuyé lorsque se cela a été possible, un certain nombre d'initiatives ETA nationales et régionales et des publications de brochures d'information, pour le PEC en général et pour les activités de LBS et de SPAW;
- c) Le site Internet du PEC a été refait et consolidé dans le sens de le rendre plus utile aux utilisateurs et que ces derniers puissent avoir accès de manière plus efficace aux données, aux informations, aux connaissances et aux expériences.

Les objectifs proposés de la huitième Réunion intergouvernementale concernant le Plan d'Action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la huitième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans les Caraïbes sont:

- Évaluer les projets et les activités mis en oeuvre dans le cadre du Programme pour l'environnement des Caraïbes pendant l'exercice 2002-2003;
- Revoir les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des décisions de la dixième Réunion intergouvernementale et la septième Réunion des Parties contractantes, Montego Bay, 7-11 mai 2002;

- Revoir et donner suite, s'il est opportun, sur les décisions de la troisième Réunion des Parties contractantes (COP3) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPA) dans la Région des Caraïbes, Montego Bay, Jamaïque, 27 septembre 2004;
- Revoir les recommandations et donner suite, s'il est opportun, au Rapport de la deuxième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif à la pollution maritime d'origine terrestre, Managua, Nicaragua, 12-16 mai 2003;
- Revoir le Profil d'une stratégie pour la mise en œuvre du Programme pour l'Environnement des Caraïbes dans le cadre du Programme des Mers Régionales et du développement durable pour 2005-2009, endossée à la dixième Réunion intergouvernementale et la septième Réunion des parties contractantes, Montego Bay, Jamaïque, 7-11 mai 2002 et ensuite développée par le secrétariat;
- Revoir et adopter, s'il est opportun, les recommandations du groupe intersession à composition non définie, établi lors de la treizième Réunion du Comité de suivi sur le Règlement intérieur et le Règlement intérieur financier pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes;
- Revoir et adopter, s'il est opportun, les recommandations du groupe intersession à composition non définie, établi lors de la dixième Réunion intergouvernementale et la septième Réunion des Parties contractantes, Montego Bay, Jamaïque, 7 au 11 Mai 2002, sur les lignes directrices pour les activités des Centres d'activité régionaux (CAR) et les Réseaux d'activités régionales (RAR) du Programme pour l'Environnement des Caraïbes;
- Revoir et donner suite, s'il est opportun, aux recommandations du panel de la onzième Réunion concernant le processus de consultation régionale sur le Programme d'action de la Barbade en préparation à l'Île Maurice, 10-14 janvier 2005;
- Revoir et donner suite, s'il est opportun, aux recommandations de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) concernant le Programme mondial de gestion des eaux de ballast (GloBallast) et les futures activités dans la Région des Caraïbes, proposées au titre de l'initiative de partenariats GloBallast, de même que sur la ratification de la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et des sédiments des navires;
- Revoir et adopter le Plan de travail et le budget du PEC pour la période biennale 2004-2005, y compris ceux des Centres d'activités régionaux; et
- Décider de la composition du Comité de suivi et du Bureau des Parties contractantes pour la période 2004-2005.

Table de matières

Résumé.....	i
I. Introduction.....	1
II. Gestion, administration et organisation du Programme.....	1
A. Personnel.....	1
B. Etat financier.....	2
C. Amélioration des capacités du secrétariat pour fournir des produits et des services.....	3
D. Coordination interinstitutionnelle.....	3
III. État d'avancement du Programme.....	4
A. La réponse du secrétariat aux décisions de la Réunion intergouvernementale et aux décisions et recommandations des autres réunions intergouvernementales et techniques du PEC.....	4
B. Les réalisations du plan de travail du sous-programme.....	5
1. Sous-programme Evaluation et gestion de la pollution environnementale (AMEP).....	5
(a) Coordination du programme.....	5
(b) Réduire les écoulements de pesticides dans la Mer des Caraïbes.....	8
(c) Planification de la réhabilitation, de la gestion environnementale et de la mise en valeur du milieu côtier à la suite du cyclone Mitch.....	9
(d) Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières dans les petits États insulaires en développement.....	10
(e) Formation à la remise en état de baies polluées.....	11
(f) Deuxième aperçu régional des sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes.....	13
(g) Collecte et épuration des eaux usées: mise en œuvre de l'annexe III.....	14
(h) Projets pilotes pour la mise en oeuvre de l'Annexe IV – Programme de micro financement pour les meilleures pratiques de gestion agricole.....	15
(i) Développement de projets témoin de Programmes d'action nationaux.....	16
(j) Composante du centre d'échanges d'informations pour les activités terrestres (Projet CEPNET).....	17
2. Sous-programme zones et vie sauvage spécialement protégées (SPAW).....	18
(a) Coordination du Programme.....	18
(b) Renforcement du réseau des parcs et des zones protégées de la région des Caraïbes et promotion des lignes directrices de gestion des zones protégées.....	21
(c) Formation à la gestion de la vie sauvage et des zones protégées.....	23
(d) Conservation des espèces menacées et en danger et élaboration et promotion des lignes directrices régionales pour la gestion de la vie sauvage.....	24

(e) La conservation et l'utilisation durable des principaux écosystèmes dans la Région des Caraïbes	25
3. Sous-programme Systèmes d'Information pour la Gestion des Ressources Marines et Côtières (CEPNET)	31
(a) Coordination du programme	31
(b) Renforcement des capacités du secrétariat dans la gestion de l'information	32
(c) Renforcement du réseau et des mécanismes de communication du Programme pour l'Environnement des Caraïbes.....	33
(d) Analyse spatiale à l'appui de la prise de décisions	33
(e) Mécanismes d'échange d'information (Clearinghouse Mechanisms) du Programme pour l'Environnement des Caraïbes.....	34
(f) Coordination avec les initiatives d'évaluation environnementale régionales et mondiales.....	34
4. Sous-programme Education, Formation et Sensibilisation.....	35
(a) Coordination du programme	35
IV. Objectifs proposés de la Onzième Réunion intergouvernementale du Plan d'Action du Programme des Nations Unies pour l'Environnement des Caraïbes et huitième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la Région des CaraïbesT.....	37T

Annexes

I	État des annonces de contribution et des contributions versées au Fonds de dépôt des Caraïbes (2002-2003)
II	Dépenses relatives à la coordination générale des dépenses communes et aux sous-programmes
III	État de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles
IV	Organigramme du secrétariat du Programme pour l'environnement des Caraïbes

Acronyms

AMEP	Assessment and Management of Environmental Pollution
CaMPAM	Caribbean Marine Protected Area Managers network
CANARI	Caribbean Natural Resources Institute
CAR/RCU	Caribbean Regional Coordinating Unit
CAST	Caribbean Alliance for Sustainable Tourism
CATIE	Tropical Agricultural Research and Higher Education Centre
CCA	Caribbean Conservation Association
CEHI	Caribbean Environmental Health Institute
CEP	Caribbean Environment Programme
CEPNET	Information Systems for the Management of Marine and Coastal Resources
CORAL	Coral Reef Alliance
CPACC	Caribbean Planning for Adaptation to Global Climate Change
CTO	Caribbean Tourism Organization
ECCN	Eastern Caribbean Cetacean Network
ETA	Education, Training and Awareness
GCRMN	Global Coral Reef Monitoring Network
GEF	Global Environment Facility
GEO	Global Environment Outlook
GIS	Geographic information systems
GIWA	Global International Waters Assessment
GPA	Global Programme of Action for the Protection of the Marine Environment from Land-based Activities
GRID	Global Resource Information Database
ICLARM	World Fish Centre
ICRAN	International Coral Reef Action Network
ICRI	International Coral Reef Initiative
IDB	Inter-American Development Bank
IGM	Intergovernmental Meeting
IFAW	International Fund for Animal Welfare
IUCN	World Conservation Union
IWCAM	Integrating Watershed and Coastal Area Management
LBS	Land-based Sources of Marine Pollution
Mon Com	Joint meeting of the Monitoring Committee and Bureau of Contracting Parties
PDF	Project Development Facility of the GEF
ROLAC	Regional Office for Latin America and the Caribbean
SPAW	Specially Protected Areas and Wildlife
TNC	The Nature Conservancy
UNEP-WCMC	UNEP World Conservation and Monitoring Centre

UWICED University of the West Indies Centre for Environment and Development
WIDECAST Wider Caribbean Sea Turtle Conservation Network

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport a été établi pour le Directeur exécutif du PNUE, par le secrétariat du Programme pour l'Environnement des Caraïbes (PEC) – l'Unité de coordination régional du Programme des Nations Unies pour l'Environnement pour la région des Caraïbes (PNUE-UCR/CAR) – afin de faire le point des activités menées au titre du PEC et de ses sous-programmes: évaluation et gestion de la pollution environnementale (AMEP); zones et vie sauvage spécialement protégées (SPAW); systèmes d'information pour la gestion des ressources marines et côtières (CEPNET); et éducation, formation et sensibilisation (ETA).
2. Le présent rapport indique également l'état financier de chaque sous-programme ainsi que les activités de coordination générale au titre des dépenses communes. Des données actualisées sur le personnel et d'autres ressources figurent également dans le rapport.
3. Le présent document est soumis à la onzième Réunion intergouvernementale concernant le Plan d'Action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la huitième réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, qui se tiendront à Montego Bay, Jamaïque, du 28 septembre au 2 octobre 2004. Au cours de la Réunion, les pays participant aux activités et projets mentionnés dans le présent rapport auront l'occasion d'approfondir l'analyse du rapport et de faire des observations sur la façon dont ils exécutent les activités menées au titre du PEC, en vue d'éclaircir l'un ou l'autre des points exposés par le secrétariat.

II. GESTION, ADMINISTRATION ET ORGANISATION DU PROGRAMME

4. Les principaux changements structurels intervenus au niveau de la gestion et de l'administration se sont produits dans le domaine du personnel et de la fourniture des produits et services.

A. Personnel

5. Outre le coordinateur, les postes de trois officiers de Programme sont financés au moyen du Fonds de dépôt des Caraïbes. Deux officiers professionnels assistants (JPO) ont été recrutés au mois de janvier 2004 (conformément à l'accord conclu pendant l'exercice biennal 2002-2003), l'un pour le programme SPAW, basé au PNUE-UCR/CAR, Kingston, et un autre pour le CAR de LBS à Cuba, au Cimab. Les postes de JPO ont reçu l'appui du gouvernement suédois pendant une période deux ans. Le réseau international d'action en faveur des récifs coralliens (ICRAN) appui un officier national pendant la période biennale et en 2004. Le poste d'officier pour le programme Education, formation et sensibilisation est vacant par manque de fonds.

6. Les changements intervenus dans les effectifs du personnel du PNUE-UCR/CAR sont les suivants:
 - a) L'Officier de programme pour AMEP a été réassigné au mois de mai 2003 et le processus de recrutement a démarré au même moment. Un nouvel officier de programme prendra ses fonctions au mois de septembre 2004;
 - b) Un consultant pour le Programme AMEP a été recruté pour une période de six mois (juillet 2003 - décembre 2003) pendant que la procédure de recrutement pour le nouveau poste d'officier de programme s'est initiée;
 - c) L'Officier de Programme associé pour AMEP et SPAW a terminé son contrat au mois de Septembre 2003;
 - d) Deux officiers professionnels assistants ont été recrutés au mois de janvier 2004 pour le programme SPAW et pour le CAR Cimab de LBS respectivement, conformément à la proposition faite par le secrétariat au SIDA pendant la période biennale;
 - e) L'assistant du système d'information CEPNET a terminé le projet qu'il lui avait été assigné au mois d'août 2003;
 - f) Le poste d'officier pour Education, formation et sensibilisation sera rempli lorsque le financement sera assuré.
7. L'organigramme actuel du PNUE-UCR/CAR figure à l'Annexe IV du présent rapport.

B. Etat financier

8. La situation financière du Fonds de dépôt des Caraïbes (FDC) figure à l'Annexe I, lequel fournit l'état du FDC, et à l'Annexe II, lequel présente les dépenses. Le secrétariat a récolté au total US\$ 420,000 au titre des contributions en 2002 et aussi US\$220,000 supplémentaires au titre des arriérés dus au Fonds de dépôt des Caraïbes (contributions en souffrance avant 2002) en récoltant au total US\$641,000. À titre de comparaison, le total des montants collectés (contributions et arriérés confondus) en 2000 et 2001 s'établissait à US\$428,000 et \$688,000, respectivement. En 2003 les contributions ont été de US\$525,000 et US\$122,000 seulement ont été récoltés au titre d'arriérés avec un total des montants collectés de US\$ 647,000. Le total des montants collectés a beaucoup diminué depuis 2001 et le secrétariat continue à être défié par le paiement opportun des contributions et des arriérés. S'il n'y avait pas eu les contributions des gouvernements des Etats-Unis et de la France, le PEC se serait trouvé dans une situation très difficile. Le niveau de contribution au Fonds de dépôt des Caraïbes n'a pas augmenté, la plupart des gouvernements ne contribuent pas au Fonds de dépôt et bien que certains ont commencé à le faire, il y en a d'autres dont les arriérés sont extrêmement élevés, ce qui met en péril le fonctionnement du PNUE-UCR/CAR et du PEC. Le secrétariat sait gré aux gouvernements qui se sont montrés coopératifs en soutenant le succès continu du Programme, mais le secrétariat presse aussi les Etats membres du PEC à l'appuyer d'une manière plus consistante afin de pouvoir assurer la continuité et le planning du Programme. L'inconsistance au niveau des contributions rend difficile l'établissement du budget du PEC, en particulier pour le financement des réunions et autres activités, lesquelles peuvent être et sont remises à une date ultérieure jusqu'à ce que le FDC puisse couvrir les

dépenses. Ces déficits ont un impact sur certains projets et sur la productivité du personnel du CAR/RCU étant donné que les activités planifiées sont souvent écourtées à mi-chemin.

9. Le secrétariat s'est activement employé à collecter des fonds et a réussi à obtenir des financements pour les projets de la part du gouvernement suédois, du FEM, de l'USAID, de la FNU, du gouvernement français et du gouvernement des Etats-Unis.

C. Amélioration des capacités du secrétariat pour fournir des produits et des services

10. Sous la conduite de l'équipe de CEPNET, le site Internet du PEC et plusieurs groupes électroniques continuent d'être le moyen de diffusion de l'information.
11. Des pourparlers ont continué entre le système des NU en Jamaïque et le gouvernement de la Jamaïque pour établir la Maison des Nations Unies dans l'immeuble qui est actuellement occupé par le secrétariat du CAR/RCU à Kingston. Le système des Nations Unies en Jamaïque serait consolidé dans une Maison des Nations Unies qui hébergerait toutes les agences des Nations Unies. Cela permettrait de faciliter la coordination entre les agences et de réduire les dépenses communes et générales.

D. Coordination interinstitutionnelle

12. Le secrétariat a représenté le PEC au Sommet mondial pour le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg du 26 août au 4 septembre 2002 (Rio +10) tous les deux au niveau régional et au niveau mondial.
13. Le secrétariat continue la coopération avec COI UNESCO et a participé à la 37^{ème} Session du Comité exécutif, du 23 – 29 juin 2004.
14. Un Mémoire de Coopération avec la Convention de Basel sur les batteries plomb acide a été négocié pendant la période biennale qui a conduit à sa signature le 1er juillet 2004.
15. L'UCR héberge le site Internet partenaire White Water to Blue Water (WW2BW) et promeut des synergies, des alliances et des coopérations au sein de la région des Caraïbes.
16. Le secrétariat a aussi représenté le PEC à la V Réunion mondiale des Conventions des mers régionales et des Plans d'Action qui s'est tenue à Nairobi, en novembre 2003. Une nouvelle stratégie pour les mers régionales a été discutée, laquelle se reflètera sur la Nouvelle Stratégie du PEC dans le cadre du développement durable.
17. Le PEC a aussi été représenté par le secrétariat aux réunions d'autres organismes régionaux et sous-régionaux de la région des Caraïbes comme Association des Etats Caribéens (AES), à la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ECLAC) à l'Association des Etats des Caraïbes (ACS). Le secrétariat a aussi représenté activement le PNUE, en coordination avec le Bureau régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes ROLAC, aux réunions préparatoires conduisant à la revue du Plan d'Action de la Barbade pour les SIDS, lesquelles ont commencé par la Réunion du mois d'octobre 2003 qui s'est tenue à Trinidad-et-Tobago, suivi de la Réunion des Bahamas au mois de janvier 2004. Le secrétariat du PNUE-PAM coordonne le Dossier

des SIDS au PNUE, de même que le Programme des mers régionales. Cela permet ainsi une étroite collaboration entre les efforts au niveau mondial du PNUE et leur mise en oeuvre dans la région des Caraïbes.

18. Les réalisations du plan de travail du sous-programme qui figurent à la Section III.-B du présent rapport incluent toutes les activités de coordination entreprises au niveau régional et global de chaque sous-programme.

III. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME

A. La réponse du secrétariat aux décisions de la Réunion intergouvernementale et aux décisions et recommandations des autres réunions intergouvernementales et techniques du PEC.

19. Conformément à la **Décision I** approuvant la Stratégie pour l'exécution du Programme pour l'environnement des Caraïbes 2002-2006, le secrétariat a entrepris une révision des nouvelles initiatives régionales et mondiales qui ont été mises en oeuvre et qui ont été entreprises pendant la période biennale, comme le Sommet mondial pour le développement durable, la Stratégie du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour le Programme des mers régionales et la revue de 10 années du Programme d'Action de la Barbade pour les petits Etats insulaires en développement. L'importance de celles-ci et d'autres initiatives est intégrée à la stratégie de cinq années du PEC afin de faciliter la coordination régionale et la définition des buts communs. Le document de travail sera présenté (UNEP(DEC)/CAR IG.24/3) à la onzième Réunion intergouvernementale pour révision et pour action à prendre. La même Décision a aussi demandé au secrétariat de rechercher des fonds supplémentaires pour remplir les obligations du plan de travail approuvé. Le secrétariat s'est activement employé à collecter des fonds et ces fonds incluent un support supplémentaire de la part du gouvernement des Etats-Unis, du gouvernement français et du gouvernement suédois, ainsi que de la FNU, USAID et du FEM pour n'en mentionner que quelques-uns.
20. Conformément à la **Décision II** de la dixième Réunion Intergouvernementale, la Réunion a approuvé le dossier sur l'établissement et la mise en oeuvre des Centres d'activité régionaux et des réseaux d'activité régionaux pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes. Un groupe de rédaction à composition non définie, a été établi pour revoir et réviser les lignes directrices pour les opérations des CAR et des RAR. Les résultats et les recommandations de ce groupe figurent au document UNEP(DEC)/CAR IG.24/INF.7.
21. Conformément à la **Décision III**, le tableau des niveaux indicatifs de contributions volontaires au FDC a été adopté tel qu'il se reflète à l'Annexe III du Rapport de la dixième Réunion intergouvernementale. Le secrétariat a facturé tous les gouvernements membres au début de l'année 2002, 2003 et 2004, selon les montants qui figurent à l'Annexe I. En plus, le secrétariat a contacté directement les gouvernements des états membres pour leur communiquer l'importance des contributions au Fonds de dépôt.
22. La **Décision VI** demandait au secrétariat et aux gouvernements de continuer vers le renforcement de leurs communications. Le secrétariat s'est employé activement et

régulièrement à mettre à jour la liste des points de liaison du PEC et a augmenté la communication par le biais des différents groupes électroniques. Le site Internet du PEC a aussi été amélioré pour faciliter la diffusion d'informations.

23. La **Décision IX**, a demandé au secrétariat, en collaboration avec le Comité directeur du LBS/CAR, de gérer et de superviser les activités des Centres, conformément à l'Article XIII du Protocole LBS au nom des Parties contractantes à la Convention de Cartagena, et pour établir les LBS/CAR à Cuba et à Trinidad-et-Tobago et les rendre opérationnels. Un Mémoire d'entente (MoU) a été signé avec les gouvernements de Cuba et de Trinidad-et-Tobago. Les MoU expriment d'une manière détaillée les dispositions pour l'établissement, les opérations et la gestion des LBS/CAR à Cuba et à Trinidad-et-Tobago;

B. Les réalisations du plan de travail du sous-programme

1. Sous-programme Evaluation et gestion de la pollution environnementale (AMEP)

24. Le sous-programme AMEP est chargé de coordonner les activités du PEC en soutien au protocole LBS de la Convention de Cartagena. Il contribue aussi à la régionalisation d'accords et initiatives globaux comme l'Agenda 21 et le Programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin contre les activités terrestres (PAM).
25. Ce rapport sur l'état d'avancement des activités au titre de AMEP est extrait de la Revue de l'Etat du Protocole LBS et les activités du sous-programme évaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) en appui au Protocole LBS, 2001-2003 (UNEP (DEC)/CAR WG.24/INF.3) soumis à la deuxième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes, à Managua, Nicaragua, 12-16 mai 2003.
26. Suite à la Réunion de l'ISTAC, M. Timothy J. Kasten a quitté son poste d'officier de programme et a été muté au Siège du PNUE. En attendant que le poste soit pourvu, le secrétariat a fait appel à la collaboration d'un consultant pour surveiller les nombreuses activités d'AMEP jusqu'au mois de décembre 2003. Le coordinateur et d'autres officiers de programme de l'UCR/CAR assure la coordination de toutes les activités jusqu'à ce que le nouvel officier de programme soit engagé. Les activités qui ont avancé pendant cet intérim figurent donc dans cette partie comme une mise à jour au rapport de la deuxième Réunion de l'ISTAC.

(a) Coordination du programme

27. Depuis 1998, le PEC a maintenu une coordination étroite avec le sous-programme AMEP et avec le coordonnateur de l'UCR/CAR. Cette coordination continue a permis de garantir la continuité de projets et d'activités indépendamment des mouvements intervenus au sein du Secrétariat. Les décisions de la dixième Réunion intergouvernementale ayant à voir avec le Protocole LBS et l'ISTAC sont traitées dans cette section.
28. La Décision II de la dixième Réunion intergouvernementale a endossé le document théorique concernant l'établissement et la mise en œuvre des Centres d'activité régionaux

(CAR) et des Réseaux d'activité régionaux (RAR) du Programme pour l'environnement des Caraïbes. Le Document théorique [UNEP(DEC)/CAR IG.22/9 (Rev.1)] présenté à cette deuxième Réunion de l'ISTAC inclut des commentaires et des décisions émanant de la dixième Réunion intergouvernementale et d'autres portant sur le paragraphe 1 de ladite décision. La Recommandation IV du deuxième ISTAC demande qu'une décision concernant le Comité directeur du CAR soit renvoyée à la onzième Réunion intergouvernementale (la dixième Réunion intergouvernementale a autorisé l'ISTAC à décider sur cette question). La recommandation IV décrit la composition du Comité directeur et clarifie les conditions qui doivent être remplies au moment de faire les rapports du Comité directeur du CAR.

29. La Décision VI a examiné les progrès accomplis par le Programme pour l'environnement des Caraïbes en 2000-2001 et a reconnu le besoin de poursuivre le développement et l'application du PEC pour l'exercice biennal 2002-2003 et au-delà. En accord avec la décision VI, le Secrétariat a continué de resserrer sa communication avec les correspondants nationaux et a encouragé les gouvernements à maintenir une communication fréquente avec lui de façon à maintenir des échanges d'informations ouverts et actifs. De plus, sous la direction du coordonnateur de l'UCR/CAR, le Secrétariat a encouragé les gouvernements à ratifier la Convention de Cartagena et ses Protocoles, dont le Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres, de sorte qu'ils puissent entrer en vigueur dans les meilleurs délais. Le Secrétariat a aussi poursuivi ses efforts pour encourager plus d'engagement et de participation à la mise en œuvre du Plan de travail et aux activités du PEC.
30. Toujours selon la Décision VI, le Secrétariat a poursuivi ses efforts pour resserrer la collaboration avec des agences régionales et autres secrétariats de convention afin de réussir une meilleure exécution du plan de travail du PEC. À cet égard, le sous-programme a organisé un atelier conjointement avec le Secrétariat de la Convention de Londres concernant la prévention de la pollution marine et la gestion environnementale des ports dans la région des Caraïbes, à Ocho Rios, du 20 au 24 mai 2002. La Recommandation VII du deuxième ISTAC a établi un groupe de travail intersessions pour jeter un coup d'oeil aux recommandations qui apparaissent sur la liste du Groupe C de l'OMI/PNUÉ et d'en faire un rapport à la onzième Réunion intergouvernementale. Ces recommandations font partie du plan de travail pour la période biennale 2004-2005 du PEC.
31. En accord avec la Décision VII de la dixième Réunion intergouvernementale, l'UCR du PNUÉ-CAR est un membre actif du Comité directeur de l'Initiative White Water to Blue Water, et a contribué et participé à la promotion et à la diffusion d'informations sur celle-ci [UNEP(DEC)/CAR WG.24/INF.7] dans les Caraïbes. De plus, elle a participé à la mission de l'équipe internationale de visiteurs à la Barbade, à Sainte-Lucie et à la Jamaïque, Nicaragua, Antilles néerlandaises et Haïti. L'UCR/CAR a aussi participé au secrétariat de la prochaine conférence de WW2BW qui se tiendra à Miami en 2004. Le coordinateur du PEC est l'un des co-présidents de la Conférence. Le sous-programme CEPNET du PEC est aussi en train de développer et d'assurer la maintenance du site Internet des alliances de l'initiative (www.ww2bw.org). L'UCR/CAR a aussi promu la participation d'acteurs régionaux à cette Initiative, notamment la CARICOM, d'autres agences des Nations Unies, l'OECE, l'Université of West Indies et la Comisión Centroamericana de Ambiente y

Desarrollo (CCAD). La recommandation III du deuxième ISTAC a appuyé le travail du secrétariat avec WW2BW pour développer de nouvelles opportunités.

32. La décision IX de la dixième Réunion intergouvernementale a accepté l'offre des gouvernements cubain et trinitadien de créer les deux Centres d'activités régionaux prévus dans le document UNEP(DEC)/CAR IG.22/7 tel qu'amendé par la Réunion. De plus, elle accepte à titre provisoire les clauses relatives à leur création, à leur gestion et à leur composition, ainsi qu'au mandat du Comité directeur, afin qu'ils puissent immédiatement entrer en fonctionnement. La même Décision a autorisé le LBS/ISTAC à revoir et à réviser, s'il est opportun, les recommandations du groupe de travail *Ad hoc* (voir action sur la Décision II de la dixième Réunion intergouvernementale ci-dessus (paragraphe 27).
33. La Décision IX demande que les rapports des deux Centres LBS/CAR avec le PEC soient formalisés grâce à la signature d'un MoU. La dixième Réunion intergouvernementale a autorisé la signature, par les gouvernements cubain et trinitadien et par l'UCR/CAR du PNUE, qui y sera autorisée au nom des Parties contractantes à la Convention de Cartagena, d'un mémorandum d'entente qui détaillera les dispositions nécessaires à leur création, à leur fonctionnement et à leur gestion. Ces dispositions ont été discutées à la Dixième Réunion intergouvernementale ainsi que par courrier électronique par un Groupe de travail *Ad hoc* établi en vertu de la même Décision.
34. Le deuxième ISTAC a aussi recommandé (Recommandation I) que la promotion du Protocole LBS soit développée dans le cadre du programme de travail du PEC, pour profiter des ressources des deux CAR.
35. La recommandation II du deuxième ISTAC appelle à des relations plus étroites avec l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) pour l'élaboration des lignes directrices concernant la qualité des eaux de loisirs et que le CAR inclut dans son plan de travail, la mise en oeuvre des initiatives régionales existantes comme celle du Pavillon bleu. Ceci se reflète à la section de l'AMEP du plan de travail du PEC (UNEP(DEC)/CAR IG.24/4).

État du Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (Protocole LBS)

36. Pendant la période biennale, AMEP facilita les discussions entre les gouvernements des Etats-Unis et de la France pour parvenir à un accord sur le texte légal du Protocole LBS en anglais et en français. Les différences qui avaient nui au processus de ratification par les différents pays ont été résolues et communiquées au dépositaire de la Convention en septembre 2003. Depuis l'adoption du Protocole en 1999 et avant la clôture de la période de signature, le 6 octobre 2000, deux autres pays ont signé le Protocole. Le secrétariat presse tous les gouvernements à ratifier ou à agréer au Protocole. Selon la dernière information reçue par le dépositaire, les Parties suivantes ont signé ou sont des Parties contractantes au Protocole:

Partie contractante	Date de la signature	Date de l'accession
République de Colombie	2 octobre 2000	
République du Costa Rica	6 octobre 1999	
République Dominicaine	3 août 2000	
République Française	6 octobre 1999	
Royaume des Pays-Bas	6 octobre 1999	
États-Unis d'Amérique	6 octobre 1999	
Trinidad-et-Tobago		28 mars 2003

(b) Réduire les écoulements de pesticides dans la Mer des Caraïbes

Contexte et objectifs

37. L'annexe IV au Protocole LBS aborde l'hypothèse généralement acceptée dans la région, dans le sens que les sources de pollution diffuses provenant de l'agriculture contribuent significativement à la pollution du milieu marin dans la région des Caraïbes. Aussi demande-t-elle l'adoption de plans nationaux visant à prévenir, à réduire et à contrôler les sources agricoles diffuses de pollution. Le PEC a reçu en mai 1999 une subvention volet B du Mécanisme de préparation de projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en vue de développer un projet qui améliorerait la gestion des pesticides dans quatre pays de la région et qui réduirait ultimement les écoulements de pesticides dans la mer des Caraïbes, les quatre pays étant la Colombie, le Costa Rica, le Nicaragua et le Panama.
38. En 2001, une proposition de projet découlant du Mécanisme de préparation de projet a été soumise au Secrétariat du FEM en vue d'approbation, concernant la Colombie, le Costa Rica et le Nicaragua, le Panama s'en étant retiré. En mai 2002, le Conseil du FEM a approuvé le financement du projet.
39. Les objectifs clefs de la subvention du Mécanisme de préparation de projet étaient les suivants:
- Préparer des rapports nationaux qui constitueraient le point de départ de programmes d'action nationaux.
 - Préparer un rapport régional comprenant les facteurs d'une coopération régionale en matière de gestion des pesticides.
 - Mettre au point une infrastructure institutionnelle en vue de l'exécution de programmes d'action nationaux, dont un recensement de tous les acteurs pertinents.
 - Préparer un énoncé de projet pour le Mécanisme de préparation de projet, en identifiant les cofinancements et en analysant les coûts marginaux, en vue de renforcer les efforts de protection permettant de contrôler les écoulements de pesticides.

État du projet

40. Toutes les activités entreprises au titre des mécanismes de préparation de projet et les résultats ont été conclus; elles concernaient: quatre ateliers nationaux et leurs rapports, un atelier régional et son rapport et la présentation de projet approuvé par le FEM. Tous les résultats des mécanismes de préparation de projet sont sur le site Internet du PEC, sous les activités d'AMEP à l'adresse www.cep.unep.org.
41. La Présentation de projet a été soumise et adoptée pour financement à une hauteur de 4,5 millions de dollars des Etats-Unis en provenance du Mécanisme. Le PNUE attend confirmation du cofinancement du projet de la part des pays en vue de le soumettre au FEM, de façon à pouvoir dégager ledit financement. Une fois disponible le financement, la mise en œuvre commencera par un avis d'ouverture de poste et la tenue de la première réunion du Comité directeur. Avant de commencer les activités du projet, les pays impliqués doivent émettre des lettres d'engagement. À ce jour, seule la Colombie a présenté sa lettre d'engagement tandis que celles du Nicaragua et du Costa Rica sont encore en attente.

(c) Planification de la réhabilitation, de la gestion environnementale et de la mise en valeur du milieu côtier à la suite du cyclone Mitch

Contexte et objectifs

42. La mauvaise qualité de la planification et des pratiques de gestion des bassins versants côtiers explique en partie la gravité des dégâts causés par le cyclone Mitch, qui a dévasté les pays d'Amérique centrale en octobre 1998. Les coupes rases, la pratique de la monoculture, de même qu'une mauvaise gestion et une mauvaise conservation des sols ont aggravé l'étendue des dommages en termes de vies humaines et de dégâts matériels, sans parler des préjudices incalculables causés au milieu côtier et marin (notamment à des habitats fragiles comme les récifs coralliens, les mangroves et les prairies sous-marines). Ces derniers sont imputables à une forte sédimentation et à la présence de polluants d'origine terrestre, qui ont eu un impact négatif sur la santé des riverains, sur la remise en état des pêcheries et d'autres ressources côtières, ainsi que sur le tourisme.
43. L'objectif de ce projet, qui sera mis en œuvre avec le concours du Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza (CATIE) situé au Costa Rica, est d'améliorer la planification et la gestion de bassins versants côtiers dans des zones d'Amérique centrale sujettes à des cyclones, dont le Nicaragua, le Honduras et le Guatemala. Dans le cadre de la planification des eaux usées, une attention particulière sera prêtée au traitement adéquat d'eaux usées ménagères.
44. Les activités centrales de ce projet et les résultats primaires concernent:
 - Identification hydro-géographique de trois petits bassins versants urbains côtiers (un par pays cible).
 - Établissement par pays d'un comité de planification et de gestion de bassins.
 - Acceptation et approbation par les autorités locales et nationales des plans de gestion des trois bassins versants côtiers à des fins de mise en œuvre.

- Propositions d'investissements durables et de plans d'exécution pour chacun des trois bassins versants sélectionnés. Un composant spécifique du plan concernera les fonds et les investissements relatifs à l'assainissement.
- Atelier sous-régional concernant la planification et la gestion des bassins versants en vue de partage de connaissances et d'expériences.

Progrès et activités futures

45. Les activités du projet ont commencé au mois d'octobre 2002. Le Honduras, le Nicaragua et le Guatemala ont mis en oeuvre différentes activités, spécialement conçues pour la gestion intégrée de trois bassins versants et zones côtières dans chaque pays. Au mois de septembre 2003, la première réunion de coordination sous-régionale s'est tenu au Honduras. La deuxième réunion est prévue pour le troisième trimestre 2004. Un atelier régional d'échange d'expériences et d'enseignements tirés est prévu pour le mois de décembre 2004 comme une activité de clôture à ce projet.
46. Un projet de Plan de gestion pour la gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières de Tela, Honduras est actuellement en révision, celle-ci devrait être terminée pour la fin juin 2004. Des arrangements ont été faits pour mettre en oeuvre plusieurs composantes du plan de gestion. Cela comprend les négociations entre SERNA, NOAA et l'UCR du PNUE-CAR pour créer un Programme d'action national (PAN).
47. Le premier projet de plan de gestion intégrée du bassin versant de Rio Las Escobas dans la Municipalité de Puerto Barrios, Guatemala est terminé et il fait présentement l'objet d'une révision de la part du CATIE et du MARN.
48. Au mois de septembre 2003, un consultant a été engagé pour mettre en oeuvre les activités du projet au Nicaragua. Le bassin versant a été sélectionné et les travaux sur le plan de gestion ont commencé.

(d) Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières dans les petits États insulaires en développement

Contexte et objectifs

49. Dans sa stratégie opérationnelle, le FEM reconnaît les conditions et les besoins spécifiques des petits États insulaires en développement eu égard à l'élaboration d'approches plus intégrées de la gestion des terres et des eaux, en tant que mécanisme leur permettant de faire face aux menaces qui pèsent sur les ressources hydriques. Le Programme opérationnel 9 du FEM cible six questions fondamentales, dont trois sont visées dans le présent projet: gestion de la région côtière et biodiversité; sources de pollution terrestres et marines; protection des approvisionnements en eau.
50. L'UCR/CAR et le Caribbean Environmental Health Institute (CEHI) ont élaboré un projet FEM de Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières dans les petits États insulaires en développement, le PNUE le mettant en oeuvre en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement.

51. L'objectif général de ce projet est d'aider les petits Etats insulaires des Caraïbes à améliorer leurs pratiques de gestion des bassins versants et des zones côtières en vue du développement durable. Une attention toute particulière sera prêté à l'intégration des pratiques de gestion des bassins versants et des zones côtières. Le projet inclut, entre autres composantes, la gestion des zones côtières et la biodiversité, le développement du tourisme, la protection des approvisionnements en eau, les sources terrestres de pollution et le changement climatique.
52. Les résultats concrets de ces activités comprennent des rapports sur trois ateliers régionaux; treize rapports nationaux; un résumé régional des questions et des contraintes prioritaires; des activités à mener dans le cadre de la Présentation du projet du FEM; et une Présentation de projet arrêtée définitivement, assortie d'un devis complet et entérinée par pays. AMEP a installé une adresse Internet (<http://www.cep.unep.org/programmes/amep/GEF-IWCAM/GEF/IWCAM.php>) concernant ce projet, ce site est actualisé périodiquement et sert de centre d'échanges d'informations pour les participants.
53. La Conférence de partenaires s'est tenu à la Barbade les 14 et 15 octobre 2003, laquelle a réuni plusieurs acteurs de développement importants dans la région, ayant un intérêt particulier dans IWCAM. La Conférence de partenaires a réussi à éveiller l'intérêt et l'engagement des groupes de la société civile, spécialement les ONG actives dans la région.

État du projet

54. À la suite de la soumission de la Présentation du projet en mars 2002, le FEM a demandé qu'il soit repris en vue de développer plus à fond des projets témoin concrets (une composante censée recevoir environ 60 % des dix millions de dollars requis). Aussi une subvention du volet B du FEM pour un montant de 300 000 dollars a-t-il été octroyé pour mieux définir cette composante des projets témoin. Les travaux ont débuté à ce titre en novembre 2002. Un expert en projet de développement du FEM a été engagé en décembre 2002, et il travaille actuellement à l'Unité de mise en œuvre de projets sis dans les bureaux du CEHI à Sainte-Lucie. Des modèles de projets témoin (proposition, méthodologie et critères de sélection) ont été mis au point et acceptés par la première réunion du Comité directeur tenue à La Havane en mars 2003.
55. Le résumé du projet a été soumis au Conseil du FEM au mois de mai 2004, lequel a reçu l'accord de 12 millions \$US. Les activités vont démarrer avant la fin 2004 du prochain exercice biennal. Plus de 11 Millions \$US sont assurés en co-financement (contributions en espèces et en nature). Une unité de coordination du projet sera établie au CEHI à Sainte Lucie et le poste de coordinateur du projet régional se trouvera sous la supervision générale du coordinateur du PEC.

(e) Formation à la remise en état de baies polluées

Contexte et objectifs

56. Ce projet a été conçu pour aborder une des questions prioritaires de la région, à savoir l'eutrophisation découlant de l'excès de nutriments dans les zones côtières et dans les eaux

- internationales mitoyennes. Il est rattaché au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (Protocole LBS), notamment à l'annexe III, et comprend le partage et la dissémination d'information dans la région des Caraïbes.
57. Ce projet est le résultat du travail préliminaire réalisé par le PEC au début des années 90, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et à travers une subvention au Mécanisme de préparation de projets provenant du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), en vue de mener à bien des études de préféabilité sur la remise en état de baies fortement polluées. À la suite de l'envoi au Secrétariat du FEM d'une présentation de projet, un financement a été approuvé en vue de concrétiser le projet dans deux des quatre baies prévues au départ: le port de Kingston et la baie de La Havane, avec une composante de partage de connaissance régional. La mise en œuvre est prévue pour plus de cinq ans.
 58. Les études ont révélé une forte pollution dans les deux baies choisies, la plupart du temps à partir d'un traitement déficient des eaux usées ménagères. Les objectifs du financement FEM est de procurer un co-financement aux deux pays afin qu'ils soient en mesure de concevoir et de mettre en place des installations d'épurations des eaux usées appropriées à un niveau de projet témoin, dont le contrôle des nutriments et l'utilisation des boues. Selon les exigences du projet, les rejets provenant des installations de traitement conçues et construites à ce titre doivent respecter les clauses du Protocole LBS. Par ailleurs, une composante régionale a été conçue pour garantir une construction de capacité en matière de traitement des déchets, de techniques d'enlèvement des nutriments et de réutilisation des boues.
 59. Le PNUD gère avec Cuba et la Jamaïque les aspects bilatéraux du projet. L'UCR/CAR s'occupe de la coordination régionale et de l'aspect échange de connaissances dans la région des Caraïbes. Les activités régionales assurent la concertation des efforts entre les deux pays et l'application des points de la Convention de Cartagena et de ses protocoles ayant trait au projet. Par ailleurs, le Secrétariat a identifié d'autres possibilités de participation régionale.

État du projet

60. Deux ateliers régionaux de cinq jours ont été organisés en partenariat avec le Centre d'activité régional du LBS. Le premier, qui portait sur les techniques d'enlèvement des nutriments et sur la gestion des eaux usées, s'est fait en coordination avec l'Institute of Marine Affairs, à Trinité, en décembre 2002. Il a permis de donner une formation à une cinquantaine de membres de la région à la gestion des eaux usées, et a réussi notamment à renforcer la compréhension et la collaboration régionales.
61. Le second atelier s'est tenu en partenariat avec le Cimab à La Havane, du 30 mars au 4 avril 2003. Il a porté sur l'évacuation des boues usées et les méthodologies de recyclage, permettant de donner une formation à cinquante ou soixante experts régionaux. Il a permis d'atteindre un nouveau palier en matière de partage d'informations et de collaboration à la suite du premier atelier régional, et a apporté un nouvel élan qui garantira une plus grande coordination régionale dans les activités futures.

62. Un atelier local a aussi eu lieu à Cuba, pour comparer les technologies employées dans le traitement des eaux usées pour la restauration de la baie de la Havane. En plus, l'UCR/CAR a parrainé un voyage d'étude à Mexico, en Allemagne et en Italie, à un groupe de fonctionnaires cubains pour évaluer les différentes méthodologies d'épuration des eaux usées employées dans ces pays.

(f) Deuxième aperçu régional des sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes

Contexte et objectifs

63. Ce projet vise à la mise en œuvre de trois articles clefs du Protocole, les articles VI, VIII et XII, qui concernent, respectivement, les programmes de suivi et d'évaluation, la mise au point de systèmes d'information et les activités de rapport. L'objectif de ce projet est de fournir des données de base sur tous les rejets ou les impacts dus à des sources ponctuelles ou diffuses dans la zone de la Convention (telle qu'établie dans la Convention de Carthagène et dans le Protocole LBS). Cette deuxième Vue d'ensemble établira de nouvelles données de base permettant de mesurer les progrès accomplis au titre du Protocole LBS.
64. En 1994, le PEC mettait la touche finale à la première Vue d'ensemble complète des sources de pollution terrestres dans la région des Caraïbes (Rapport technique n° 33). Datant de presque dix ans, il commence à cesser d'être utile aux gouvernements comme source d'informations actualisées. La seconde Vue d'ensemble confirmera ou confirmera les priorités à quelles sources et à quels polluants il convient de réserver une action prioritaire dans la région des Caraïbes grâce à l'identification des catégories de sources et de leurs charges. Cette étude contiendra des descriptions détaillées des sources par catégorie, et évoquera des sources nouvelles ou naissantes préoccupantes, parmi lesquelles les écoulements urbains, les déchets solides et les lixiviats provenant de décharges municipales ou de décharges de déchets dangereux. Pour des raisons d'ordre financier, ce projet devra utiliser les informations existantes, mais on tentera d'obtenir des données les plus à jour.

État du projet

65. Un MoU a été signé avec le CAR/LBS-Cimab pour la mise à jour du Rapport technique No. 33 du PEC. Au titre de ce MoU, le CAR/LBS-Cimab aura la responsabilité de développer une méthodologie pour la caractérisation des sources de pollution terrestres; de prendre des initiatives pour développer des lignes directrices pour la caractérisation des sources de pollution diffuses; d'entreprendre des missions de coordination en Colombie, en République Dominicaine, en Jamaïque, à Trinidad-et-Tobago et au Venezuela; et d'organiser un atelier sous-régional au Venezuela.

(g) Collecte et épuration des eaux usées: mise en œuvre de l'annexe III.*Contexte et objectifs*

66. Par le passé, plusieurs projets du PEC ont porté sur l'épuration des eaux usées, dont l'examen des techniques d'épuration des eaux usées appropriées (Rapport technique du PEC N° 40) et l'Atelier de formation sur les techniques écologiques d'épuration des eaux ménagères dans la région des Caraïbes (1998). Depuis, le Protocole LBS a été adopté assorti de limitations concrètes en matière d'effluents aux rejets d'eaux usées ménagères dans la région couverte par la Convention.
67. Le projet en cours a été conçu pour aider les Parties contractantes et d'autres pays membres du PEC à s'acquitter des obligations concrètes qui sont les leurs au titre du Protocole LBS en ce qui concerne les eaux usées. Les obligations générales, qui sont couvertes en partie par ce projet, concerneront l'élaboration de plans visant à réduire et à contrôler la pollution causée par les eaux usées. Le projet vise en particulier à contribuer à la mise au point de plans nationaux en vue de permettre aux pays de répondre aux exigences de l'annexe III du Protocole LBS en ce qui concerne les eaux usées ménagères. Il implique la mise au point de lignes directrices et de plans nationaux concernant l'évaluation des besoins en épuration des eaux usées dans quatre pays témoin.

État du projet

68. Les lignes directrices pour évaluer les besoins d'épuration des eaux usées en vue de mettre en œuvre l'annexe II du Protocole LBS ont été rédigées puis examinées par un petit atelier d'expert organisé à Miami en novembre 2002 en vue d'examiner le projet témoin en la matière. Le projet de document a été examiné et sera présenté à la Réunion en tant que document de référence et sera traduit sous peu en espagnol et en français.
69. Quatre projets pilotes seront mis en œuvre à partir des lignes directrices modèles en vue d'élaborer un plan local concernant les besoins d'infrastructure en matière d'eaux usées conformément aux exigences du Protocole LBS. Les quatre pays pilote mettent au point pour l'instant des projets dans ce sens, chacun utilisant les lignes directrices modèle pour développer leurs plans conformément aux exigences du Protocole LBS. À partir des résultats des projets pilote, les lignes directrices concernant l'évaluation des besoins seront modifiées, le cas échéant, en fonction des leçons tirées et des lignes directrices finales seront publiées.
70. Un petit projet a été soumis à la considération du PAM. Un MoU a été signé avec le Centre de développement et ressources de construction (CRDC), Jamaïque. Les activités du projet ont commencé au mois d'avril 2004, dont la date de fin de projet est prévue pour le mois de septembre 2005. L'objectif général de ce projet est d'améliorer la santé, l'hygiène, les conditions sanitaires et l'environnement à travers l'éducation, la création de capacités et la construction de solutions sanitaires viables et conviviales dans les communautés de Whitehorses, Pamphret et Botany Bay, St. Thomas, en Jamaïque.

(h) Projets pilotes pour la mise en oeuvre de l'Annexe IV – Programme de micro financement pour les meilleures pratiques de gestion agricole

Contexte et objectifs

71. L'annexe IV du Protocole LBS préconise l'élaboration de plans nationaux comportant des programmes d'éducation, de formation et de sensibilisation des agriculteurs dans le domaine des « meilleures pratiques de gestion structurelles et non structurelles ». Parmi les activités déjà réalisées ou en cours, le rapport technique No 41 du PEC passe en revue les meilleures pratiques de gestion qui sont actuellement appliquées dans la région des Caraïbes et le projet du FEM (décrit ci-dessus) sur la réduction des écoulements de pesticides.
72. Ce projet consistera en des activités témoin à petite échelle sur un usage adéquat des fertilisants, des méthodes de culture moins polluantes et des techniques d'élevage plus conviviales. L'objectif poursuivi à travers ces activités témoin est de piloter des pratiques novatrices passant par l'application pratique et d'en diffuser les résultats dans les autres pays et communautés locales de la région des Caraïbes. Au titre de ce projet, AMEP propose de mettre en route un programme de micro financement (d'un maximum de 5 000 dollars des États-Unis) d'aide à l'élaboration de zones témoin. On demandera aux participants d'apporter une contribution de contrepartie (en nature ou en espèces) ainsi qu'un schéma et un résumé de projet destinés à la diffusion à l'échelle régionale. Au terme de la période couverte par le projet, une synthèse sera établie et les résultats seront publiés à travers le nœud PEC/PAM.

État du projet

73. Une proposition de critères de sélection pour le projet est en cours d'élaboration et sera soumise à l'ISTAC à des fins d'examen et de commentaires. Il s'ensuivra la mise au point et la divulgation d'un appel à propositions (à travers le site Web du PEC et par d'autres moyens).
74. Une fois le programme de micro financement pleinement mis au point, les projets proposés seront examinés, et il s'ensuivra une signature d'accords avec les organisations d'exécution qui mettront alors en oeuvre les projets découlant des plans de travail acceptés.
75. Un Mémoire d'entente a été signé au début de l'année 2003 entre l' UCR/CAR et l'Université Earth qui va s'occuper d'élaborer six documents. Ces documents sont: a) Une annonce dans les journaux pour faire la publicité du projet et pour appeler à la participation; b) un accord qui pourrait être signé entre la EARTH et chaque participant; c) un format pour la proposition du projet; d) un document pour faire le rapport des progrès du projet; e) un guide d'étude de cas (dans le style de l'INBio); et f) un guide d'évaluation des projets. Tous les six documents seront élaborés en espagnol et envoyés à l' UCR/CAR pour révision et approbation avant de procéder à l'élaboration de la version en anglais. Une fois terminés ces documents, commencera la phase II du projet. Celle-ci est la phase de mise en oeuvre du projet et implique la signature d'un nouveau MoU.

(i) Développement de projets témoin de Programmes d'action nationaux*Contexte et objectifs*

76. Le sous-programme AMEP reconnaît de plus la nécessité d'une planification intégrée et d'une infrastructure institutionnelle renforcée pour la gestion des ressources côtières et marines. Le présent projet, qui reflète ces préoccupations, a été mis au point pour supporter les objectifs du PAM qui visent le développement de Programmes d'action nationaux, ainsi que de plans et de programmes nationaux au titre du Protocole LBS.
77. Le projet, financé par le département d'État du gouvernement des États-Unis, aidera la Jamaïque et Sainte-Lucie à développer des projets témoin de leur Programme d'action national. Ces programmes d'action nationaux seront présentés et discutés par l'ISTAC et d'autres tribunes, en vue de les améliorer ainsi que de construire des capacités chez d'autres gouvernements membres du PEC par le biais d'une diffusion d'informations et la mise au point de programmes d'action nationaux témoins qui serviront à d'autres dans d'autres pays de la région.
78. Dans une deuxième phase, avec une deuxième donation de la part du Département d'Etat des Etats-Unis, deux gouvernements supplémentaires ont dû être inclus dans le projet, bénéficiant de l'expérience des deux premiers pays. Un Mémoire d'entente a été signé avec l'Institute of Marine Affairs (IMA) de Trinidad-et-Tobago et des discussions ont été entreprises avec le gouvernement de la Barbade. Le MoU doit encore être signé. Cette activité connaîtra un plus grand développement dans la prochaine période biennale avec un partenariat régional entre l'UCR/CAR, le secrétariat du PMA et le noeud du PAM de NOAA. Quinze pays devraient développer leurs PAN. D'autres pays ayant exprimé leur intérêt à NOAA et au Projet Mesoamerican Barrier Reef System Project (MBRS), sont le Belize, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras et le Mexique.

État du projet

79. Des lettres d'accord ont été signées avec la Jamaïque et Sainte-Lucie en vue de la mise au point de leurs Programmes d'action nationaux respectifs selon les lignes directrices établies par le PAM/PNUE, le Protocole LBS et les priorités nationales. Le développement des Programmes sera fait grâce à l'établissement d'équipes centrales dans chaque pays qui guideront le processus ainsi que le recrutement de sous-traitants (identifiés par le ministère de l'Environnement) pour l'évaluation des contextes légaux, régulateurs, institutionnels et des politiques. De plus, des ateliers nationaux et des consultations seront tenus avec les gouvernements participants, les organisations non gouvernementales et le secteur privé afin d'assurer la participation de tous les intéressés. Des mécanismes favorisant la diffusion d'information et la participation publique seront aussi développés afin de maximiser la sensibilisation. L'évolution de ces deux Programmes nationaux sera soumise à la présente Réunion pour divulguer les informations pertinentes et encourager une application similaire dans d'autres pays.
80. Le gouvernement de la Jamaïque a tenu une consultation nationale et a organisé un atelier national pour présenter les conclusions et les priorités qui ont été identifiées lors de cette consultation. Cette expérience sera utilisée comme modèle pour les autres pays.

81. Une seconde phase du projet concernera la mise au point de matériaux de formation spécifiques aux Caraïbes et la mise au point et l'organisation de cours de formation dans l'ensemble de la région portant sur l'élaboration de programmes nationaux. Tous les pays concernés ont participé à un atelier régional sur les PAN à Panama, du 10 au 12 février 2004. D'autres réunions qui ont aidé au processus sont la Conférence de White Water to Blue Water, qui s'est tenue à Miami du 21 au 26 mars 2004 et le H2O mondial, la conférence Hilltops to Oceans Partnership à Cairns en Australie du 10 au 14 Mai 2004.
82. Une information, comprenant les résultats, les rapports, les leçons à tirer, les recommandations et les Programmes modèle, sera fournie au Centre d'échanges d'informations du PAM et à d'autres nœuds régionaux pour que les pays de la région et de partout puissent y avoir aisément accès.
83. La Jamaïque s'est engagée dans le développement de son PAN pour la protection du milieu marin des sources terrestres et des activités, au mois d'avril 2003, et un premier projet fut élaboré en septembre 2003. L'agence The National Environment and Planning Agency (NEPA) finalise actuellement le document qui devrait être terminé en septembre 2004, lorsqu'une présentation sera faite auprès du Parlement pour achever le processus d'approbation. Le document du PAN de la Jamaïque consiste en une série de projets mis en oeuvre et des projets potentiels à mettre en oeuvre pour lesquels le financement est recherché. La mise en oeuvre des projets est en cours et devrait s'accélérer en septembre 2005.
84. Le travail à Sainte Lucie et à Trinidad-et-Tobago a commencé tandis qu'à la Barbade le MoU est actuellement en cours de révision avant la signature.

(j) Composante du centre d'échanges d'informations pour les activités terrestres (Projet CEPNET)

Contexte et objectifs

85. Le Programme d'action mondial demande la mise en place de mécanismes d'échanges d'informations de portée mondiale en vue de lutter contre la pollution due à des activités terrestres. Le mécanisme pertinent du PAM est un réseau Internet décentralisé qui fournit un accès aux informations, aux données et aux expériences pertinentes. Il offre aussi un support à des méthodes de recherche, d'interrogation et de récupération perfectionnées, la participation à des réseaux et à la prise de décision, et la promotion active du développement fondé sur les besoins. Le mécanisme agira comme un système de référence grâce auquel les décideurs nationaux et régionaux disposeront d'un accès à des sources réelles d'informations, d'expériences pratiques et de connaissances spécialisées scientifiques et techniques ayant trait à la mise au point et à la mise en oeuvre de stratégies permettant de lutter contre les retombées des activités terrestres.
86. À la suite d'un accord avec l'Office du PAM, l'UCR/CAR a mis au point un prototype de centre pour les Caraïbes. Une fois alimenté, le Point de convergence fournira aux pays membres du PEC un lien avec des informations régionales et mondiales sur la pollution due à des activités terrestres. Ces informations concerneront les techniques nouvelles et novatrices, les besoins institutionnels, les possibilités de formation et de financement.

87. Pour que le centre du site Web du PEC puisse devenir opérationnel, il faut encore y insérer des informations, donner des instructions sur ce projet aux usagers dans la région des Caraïbes et assurer ses liens avec le Point de convergence central du PAM. Bien qu'étant liée à l'application du Protocole LBS, en tant qu'activité d'information sur l'environnement, ce projet sera mis en œuvre au titre du sous-programme CEPNET en appui au sous-programme AMEP.
88. L'Officier de programme CEPNET a participé à l'atelier de coordination au secrétariat du PAM pour le mécanisme de communication du PAM. Il a été élu pour représenter les Caraïbes au sein du Comité directeur du Centre de communication, avec les représentants des autres nodes régionaux. Suite à cet atelier, la Réunion du PAM à Panama (14 et 15 février 2004), la Conférence de White Water to Blue Water, à Miami (du 21 au 26 mars 2004) et la Conférence Hilltops to Ocean, à Cairns, en Australie (du 10 au 14 mai 2004), le Centre de communication du PAM devrait servir en premier lieu au développement des PAN, en fournissant des informations pour leur élaboration et en étant alimenté par l'information qu'ils auront générée, afin qu'ils puissent être aisément transposés dans la région et ailleurs.

État du Projet

89. Le PNUE a obtenu des fonds d'amorçage pour mettre à jour le modèle et pour l'évaluer dans le premier PAN qui va être développé. Ce projet devrait être évalué par l'ISTAC en rapport avec la mise en place d'un Réseau d'activité régional.

2. Sous-programme zones et vie sauvage spécialement protégées (SPAW)

(a) Coordination du Programme

90. Un officier de programme a continué à s'occuper de la coordination générale du Programme, et un responsable de projet du Réseau international d'action en faveur des récifs coralliens des Caraïbes (ICRAN) s'est joint au Secrétariat en janvier 2002. Outre ses responsabilités sur les activités de l'ICRAN, le responsable de projet a contribué à la mise en oeuvre des autres activités liées aux récifs coralliens du Programme régional de SPAW comme il l'avait été demandé. Un officier professionnel assistant pour SPAW a rejoint le secrétariat en février 2004 et appuie depuis lors la mise en œuvre du plan de travail.
91. Le Secrétariat a continué à promouvoir le Protocole SPAW à travers sa participation et sa présentation dans des réunions pertinentes, dans ses communications avec les gouvernements et la diffusion d'information par le biais de plusieurs mécanismes. Les mécanismes utilisés pour diffuser l'information concernant le protocole et le programme comprennent des brochures (CaMPAM, etc.) et des listes électroniques (SPAW, CaMPAM, etc.). Le Secrétariat a assisté aux réunions suivantes en rapport avec la coordination du programme et/ou à la collecte de fonds:
- a) Réunion générale annuelle du réseau pour la conservation des tortues marines (WIDECAST), pour promouvoir la ratification du protocole SPAW auprès des pays non signataires et renforcer la coordination à l'intérieur des activités de SPAW pour la conservation des tortues marines, Miami, Floride, du 1 au 4 avril 2002;

- b) Réunion avec l'ambassadeur des Bahamas chargé de l'environnement pour promouvoir la ratification du Protocole SPAW, Bahamas, 26 avril 2002;
 - c) XII Conférence des Parties à la Convention sur le Commerce international des espèces de la Flore et de la Faune sauvage menacées d'extinction (CITES), pour renforcer la coordination entre les deux secrétariats, Chili, du 3 au 15 novembre 2002;
 - d) Réunion avec le département d'état des Etats-Unis, NOAA et le Service de la Pêche et de la Chasse des Etats-Unis, sur l'appui financier pour les activités de SPAW, y compris pour la préparation de la Deuxième Réunion du STAC au Protocole SPAW, Washington, D.C., 13 janvier 2003;
 - e) Réunion avec le Summit Foundation et le Centre for Environmental Leadership in Business (CELB) de Conservation International pour développer la coordination et explorer des opportunités de collaboration, Washington, D.C., 17 janvier 2003;
 - f) Réunion avec la Commission nationale de zones protégées (CONAP) et le point focal de SPAW au Guatemala pour promouvoir la ratification du Protocole SPAW, le 18 février 2003; et
 - g) Participation au V Congrès mondial des parcs, du 8 au 16 septembre 2003, pour ouvrir et assister à la rencontre parallèle des Caraïbes, pendant laquelle a été présenté le « rapport régional des Caraïbes insulaires », développé comme une contribution au Congrès de la part de la région des Caraïbes.
92. Le Secrétariat a continué à coordonner et à collaborer avec d'autres programmes (comme le Plan d'Action du PNUE-ROLAC), et avec les initiatives existantes ou émergentes sur le plan régional ou global, pertinentes à SPAW, comme l'Initiative internationale en faveur des récifs coralliens (ICRI), le Programme d'Action pour le développement durable des petits états insulaires en développement (SIDS-POA), le Plan d'Action du PNUE en faveur des mammifères marins, le Plan régional de coordination développé pour les réserves marines par la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et The Nature Conservancy (TNC) au nom du programme marin de la Commission mondiale relative aux zones protégées (WCPA-Marine), et la Mesoamerican Barrier Reef Initiative. Pour la mise en oeuvre du programme de SPAW, le Secrétariat a collaboré avec plusieurs organisations nationales, régionales et internationales (Annexe 1), à travers desquelles des contributions de contreparties en effectif et/ou en espèces ont été apportées pour la mise en oeuvre des activités.
93. Des efforts d'appel de fonds ont été déployés auprès des gouvernements et des partenaires pour le programme. Parmi les actions exécutées et les négociations en cours, nous pouvons mentionner:
- a) Des négociations avec le gouvernement des Antilles néerlandaises pour accueillir la Deuxième Réunion du STAC à Curaçao au mois de juin 2003, et avec le gouvernement des Etats-Unis pour le financement de la réunion;
 - b) Soumission et approbation d'une proposition de projet de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) pour 1,5 M US \$ pour financer les activités relatives aux récifs coralliens dans la sous-région méso-américaine sous l'initiative de l'ICRAN, et fructueusement couplés au financement de la Fondation NU pour un total de 3 millions. L'exécution du projet a commencé début 2004 et il

- est décrit dans la version préliminaire révisée du plan de travail et du budget pour le Programme régional de SPAW pour la période biennale 2004-2005 (UNEP(DEC)/CAR WG25/5 Rev1);
- c) Des négociations ont eu lieu avec International Fund for Animal Welfare (IFAW) pour convoquer à un atelier régional d'experts en 2004 pour développer un plan d'action régional en faveur des mammifères marins, conformément à la Décision No. 2 (c) de SPAW-COP 2 (40,000 \$ US ont été fournis par IFAW à cette fin);
 - d) La réception de 80,000.00 \$ US de la part du gouvernement des Etats-Unis pour le financement de l'Atelier régional de l'ICRI (Cancun, du 12 au 14 juin 2002), (voir activités (e) ci-après);
 - e) Une proposition de projet pour un montant de 76,500.00 \$US a été soumise début 2003 à la WCPA-Marine/NOAA "Regional Coordination Plan", pour renforcer le Réseau de responsables des zones protégées des Caraïbes CaMPAM);
 - f) Une proposition de projet pour un montant de 146,900 \$US a été soumise à l'Initiative pour les Océans, l'environnement et les sciences (OESI) du Département d'Etat des Océans des Etats-unis, laquelle a été approuvée pour appuyer les activités du protocole SPAW relatives aux tortues et à la conservation des mammifères marins pendant la période 2004 – 2005;
 - g) Des négociations avec le gouvernement français pour parrainer conjointement avec le PNUE-UCR/CAR et le SPAW/CAR, un atelier sur le projet des lignes directrices pour l'inscription des zones protégées sous le Protocole SPAW, à Gosier, Guadeloupe, du 19 au 23 avril 2004;
 - h) Des négociations entre le gouvernement suédois et le PNUE-UCR/CAR qui ont donné comme résultat un accord pour aider le Programme pour l'Environnement des Caraïbes 2004-2007. L'aide pour le SPAW (2,12 millions SEK~ 280,000 \$ US) est focalisée sur la gestion des pêcheries (les activités de pêcheries durables, les frayères, les soutiens alternatifs). Par ailleurs, le gouvernement suédois apporte aussi une aide à l'Officier professionnel junior pour SPAW;
 - i) Une proposition de projet pour un montant de 25 000 \$ US a été soumise à la NOAA et approuvée pour la formation sur le suivi socio-économique des MPA;
 - j) Une proposition a été soumise à la Commission européenne pour un montant de 800 000 € (~990,000 \$ US) pour des partenariats stratégiques et le renforcement des capacités à l'intérieur des communautés des zones côtières dans la région des Caraïbes, se focalisant sur les soutiens alternatifs, les réseaux de sites de démonstration et de MPA, les opportunités de formation, les meilleures pratiques de gestion, et le suivi des récifs coralliens; et
 - k) Une lettre d'intention a été soumise à la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur pour un montant de 450 000 \$ US pour la protection des écosystèmes menacés dans la région des Caraïbes insulaires par le biais d'une gestion durable des récifs coralliens.
94. Conformément à la Décision No.8 de SPAW-COP 2, le Centre d'activités régional de SPAW (SPAW/CAR) en Guadeloupe a été rendu opérationnel par le Gouvernement français, notamment par la dotation d'une équipe supplémentaire à partir du 1er janvier

2003. L'équipe actuelle se compose du directeur, d'un officier de programme et d'un chargé de la documentation à mi-temps. Deux réunions entre le Secrétariat et l'équipe du SPAW/CAR ont eu lieu pour coordonner des activités. La nouvelle équipe a commencé en prêtant assistance au secrétariat dans plusieurs activités, et en particulier pour la révision et la traduction de nombreux documents et pour la mise en oeuvre des recommandations pertinentes des Réunions des Parties contractantes et du STAC de SPAW. Ceci comprend, l'aide à la consultation entre les partenaires pour le développement du plan d'action régional relatif aux mammifères marins (voir activité V) et la mise en oeuvre de la recommandation 10 du STAC1, de la Décision IV de la COP 1 de SPAW et de la Décision II a) de la COP2 de SPAW concernant les lignes directrices des zones protégées (voir activité III). Le SPAW/CAR a présenté un rapport lors de la deuxième Réunion du STAC (Curaçao, 2003) et des informations plus récentes sur les activités du SPAW/CAR sont contenues dans le document UNEP(DEC)/CAR IG.23/INF6.

95. La coordination a été poursuivie avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Secrétariat de la Convention sur le Commerce international des espèces de la Flore et de la Faune sauvage menacées d'extinction (CITES). Le secrétariat a participé aux discussions sur Internet du groupe technique d'experts *Ad Hoc* de la CDB sur les zones protégées marines et côtières, de même qu'à la discussion sur Internet de la CDB relative à la gestion intégrée et responsable des zones marines et côtières (IMCAM), en apportant la perspective des Caraïbes et en fournissant des études de cas. Le secrétariat a été représenté à la XII COP CITES, au mois de novembre 2002 (voir 5c ci-dessous), bien qu'il ne lui ait pas été possible de participer au Deuxième Dialogue sur la tortue imbriquée de la région des Caraïbes, qui a eu lieu aux Iles Cayman au mois d'octobre 2002.

(b) Renforcement du réseau des parcs et des zones protégées de la région des Caraïbes et promotion des lignes directrices de gestion des zones protégées

96. Le projet des lignes directrices d'évaluation des zones protégées pour guider leur inscription sous le protocole SPAW a été préparé par un groupe de travail électronique d'experts coordonné par le SPAW/CAR, conformément à la Décision No. IV de la COP 1 de SPAW et les Recommandations 8 et 9 de la Première Réunion du STAC. Les lignes directrices ont été revues lors de l'atelier régional d'experts désignés par les gouvernements, qui a eu lieu à Gosier, en Guadeloupe, du 19 au 23 avril 2004 et sont présentées à la COP3 pour révision et autres actions.

97. Le Secrétariat a continué à soutenir les zones marines protégées et le Réseau des responsables des zones marines protégées des Caraïbes (CaMPAM). Les activités entreprises sont, entre autres:

- a) L'ONG co-responsable de la gestion du Parc marin Negril en Jamaïque, La Negril Coral Reef Preservation Society (NCRPS), a terminé la mise en oeuvre de la petite subvention accordée en 2001. Ce projet a donné lieu effectivement à la poursuite du programme de contrôle de la qualité de l'eau et des récifs coralliens du parc marin à travers l'acquisition de matériel de plongée et en particulier des réactifs chimiques. Les données recueillies ont aussi été mises à la disposition du centre de gestion de données de l'Université des Indes-Occidentales et ont contribué au rapport régional sur l'état des récifs coralliens.

- b) Le groupe de révision des petites subventions a accordé des donations à: CORALINA pour l'installation de services de toilette à sec (y compris la formation pertinente, l'éducation et la sensibilisation) au Parc régional Johnny Cay de la Réserve de la biosphère Tournesol, à l'île de San Andrés, Colombie; au Parc marin Buccoo Reef pour l'aider dans le renforcement de capacités dans le SIG et la détection à distance et améliorer la gestion du Parc marin Buccoo Reef, Tobago; et le Parc marin St. Eustatius aux Antilles néerlandaises pour la mise en œuvre d'une évaluation de base des pêcheries afin de faciliter le zonage et la gestion;
 - c) La poursuite de la publication d'information pertinente relative aux zones marines protégées sur la liste électronique CaMPAM et dans les bulletins existants, tels que MPA News, CEPNews et celles des autres programmes pertinents;
 - d) Poursuite de la mise à jour régulière de la liste électronique CaMPAM pour servir d'outil de communication efficace entre les responsables des MPA, pour échanger des informations et des expériences et pour chercher des conseils et des aides à la résolution de problèmes. Des membres supplémentaires ont été ajoutés à la liste électronique de CaMPAM, notamment les participants aux quatre cours de formation pour formateurs à la gestion de zones marines protégées (voir activité c ci-après);
 - e) Un progrès considérable a été réalisé dans la mise à jour de la base de données des zones marines protégées pour CaMPAM grâce à l'assistance de CEPNET et de PNUE-WCMC. La base de données a été redessinée sous format Access pour la rendre plus conviviale et accessible sur Internet. Par ailleurs, elle a été intégrée à la base de données développée par l'Institut des Ressources naturelles des Caraïbes (CANARI) et le MRAG Ltd. à travers le projet UK/DFID d'évaluation institutionnelle des zones marines protégées des Caraïbes, d'autres améliorations seront mises en œuvre pendant la période 2004-2005; et
 - f) La planification et la collecte de fonds pour les réunions régionales de CaMPAM et les zones marines protégées MPA continuent, et CaMPAM a été réactivé grâce aux partenariats avec d'autres organisations (ex. GCFI, TNC, IUCN, WCPA-Caribbean). Une information supplémentaire est contenue dans le Plan de travail 2004-2005 (UNEP(DEC)/CAR WG.25/5.Rev1).
98. Le secrétariat a participé à des activités de zonage marin, en particulier la planification de l'atelier d'experts sur le Plan de coordination régional (PCR) pour les réserves marines dans les Caraïbes. Cette initiative, lancée en 2002, est coordonnée par The Nature Conservancy pour le compte de NOAA et de l'IUCN-Marin. Le but de cette initiative est d'améliorer l'efficacité des réserves marines (où tout prélèvement est interdit) existant ou projetées à travers le développement de propositions spécifiques et de contribuer à d'autres initiatives pertinentes dans la région. Les domaines cibles du PCR incluent la recherche/suivi socio-économique et biophysique; l'éducation et la formation; le financement durable; l'efficacité de la gestion et la communication et le travail en réseau.
99. Plusieurs projets traitant de l'élaboration de lignes directrices pour évaluer les impacts socioéconomiques et l'efficacité de la gestion des zones protégées ont été initiés par des organisations partenaires dans la région, ce qui répond aux besoins identifiés lors des réunions précédentes de l'ISTAC et du STAC. Le secrétariat appuie les différentes

initiatives à travers la participation à des réunions et à des ateliers et en fournissant des commentaires sur les lignes directrices qui sont développées.

100. Dans un effort pour promouvoir la coordination et les rapports de développement avec des initiatives pertinentes dans la région, le secrétariat a participé aux réunions suivantes:
 - Deuxième Réunion annuelle du comité consultatif du système de zones marines protégées de l'Archipel de San Andrés, tenue à l'Île de San Andrés, Colombie, du 26 au 28 juin 2002;
 - 55^e Symposium de l'Institut de Pêche du Golfe du Mexique et des Caraïbes, et l'Atelier sur l'évaluation institutionnelle des zones marines protégées des Caraïbes et opportunités pour une bonne gestion, Xel Ha, Mexique, du 11 au 14 novembre 2002; et
 - Réunion du comité directeur du Programme pour les Caraïbes de la Commission mondiale relative aux zones protégées (WCPA), pour la planification du programme et la préparation du cinquième Congrès mondial des parcs, tenu aux Bahamas, du 17 au 19 octobre 2002.
101. En préparation de la Conférence mondiale sur les parcs de septembre 2003, le secrétariat a collaboré avec différentes organisations, incluant le Centre National pour les zones protégées (CNAP) de Cuba, pour s'assurer que les efforts de la région sur les zones protégées étaient mis en évidence. Ceci a inclus diverses présentations par des experts de la région d'études de cas de la Caraïbe, la publication d'un rapport régional et une présentation par le secrétariat du protocole et du programme SPAW. Le secrétariat a participé à la conférence et a présenté le Rapport des Caraïbes insulaires à l'activité collatérale des Caraïbes, de même que les programmes de SPAW et du PEC.

(c) Formation à la gestion de la vie sauvage et des zones protégées

102. Le troisième cours de formation pour formateurs du PNUE-UCR/CAR sur tous les aspects de la gestion des zones marines protégées a eu lieu à la Soufrière, Sainte Lucie, du 28 octobre au 9 novembre 2002, encadré et parrainé par le projet de l'ICRAN (voir activité VI ci-après). Le cours a donné une formation à douze stagiaires provenant de huit pays de la région des Caraïbes, (Belize, Jamaïque, Sainte Lucie, Barbade, Anguilla, Antigua, Bonaire et Dominique). Le quatrième cours régional de formation (pour pays hispanophones) programmé pour 2003 a eu lieu du 27 janvier au 10 février 2004 au Keys Marine Laboratory, Long Key, Florida, Etats-Unis avec la collaboration de The Nature Conservancy. Dix-sept participants en provenance de douze pays, notamment de Cuba, Mexique, République Dominicaine, Porto Rico, Etats-Unis, Belize, Guatemala, Panama, Costa Rica, Honduras, Colombie et Vénézuéla ont assisté aux cours. Les responsables des MPA formés devraient conduire une formation dans leurs MPA respectifs et à cet effet ils ont soumis des propositions préliminaires au PNUE-UCR/CAR pour une aide financière qui leur permette de mener à bien leurs exercices de formation locale. Depuis le début de ce programme en 1999, 54 responsables de MPA et cadres des parcs ont reçu une formation et ont formé à leur tour plus de 300 équipes locales et parties prenantes de zones marines protégées.

103. Le financement n'a pas été disponible pendant cette période biennale pour conduire une formation à la gestion de la vie sauvage comme il avait été programmé à l'origine.

(d) Conservation des espèces menacées et en danger et élaboration et promotion des lignes directrices régionales pour la gestion de la vie sauvage.

104. Conformément au plan de travail approuvé pour l'exercice 2002-2003, une assistance a été fournie pour appuyer les évaluations des frayères dans la région en collaboration avec The Nature Conservancy (TNC). Ceci a inclus la formation de plus de 60 officiers de pêcheries et de MPA, provenant de plusieurs pays des Caraïbes, sur les aspects écologiques, biologiques et physiques des frayères des multiples espèces de poissons de récifs et sur la méthodologie de suivi, afin que les réserves marines puissent être effectivement identifiées. Le rapport régional sur l'état des frayères (SPAG) dans les Caraïbes a été mis à jour et un ensemble de recommandations pour une Stratégie régionale de conservation des Caraïbes pour les SPAG, a aussi été terminé. Ces rapports ont été mis à disposition lors du deuxième SPAW STAC comme documents de référence.

105. La base de données sur les espèces SPAW a été redessinée pendant l'année 2002 pour la rendre accessible sur Internet avec l'assistance de Monitor International. Par la suite, d'autres modifications ont été portées avec l'assistance de CEPNET. La base de données se trouve actuellement sur le site Internet de l'UCR/CAR, où elle est améliorée continuellement et sera mise à jour pendant l'exercice biennal 2004-2005 si des ressources sont disponibles. C'est le thème principal à traiter et qui aura besoin du support des Parties, des organisations et des gouvernements membres du PEC. (Voir Plan de travail et Budget de SPAW pour 2004-2005 du PNUE(DEC)/CAR WG.25/5. Rev1).

106. Le secrétariat continuera la coordination et les consultations avec les institutions régionales et les pays ayant à traiter des réserves marines et des pêcheries, y compris CFRAMP (relatif aux langoustes et lambis), le Caribbean Fishery Management Council (lambis), et la Commission des Pêches pour l'Atlantique Centre Ouest (COPACO) de la FAO dans leurs efforts concernant la gestion responsable des pêcheries.

107. En conformité avec la Décision IV (5) de la Première réunion des Parties contractantes (COPI) ainsi qu'avec la Recommandation No. 10 de la Première réunion du STAC (STAC1), le SPAW/CAR en consultation avec le secrétariat et des ONG pertinentes telles Island Resources Foundation, Wildlife Land Trust et Monitor Caribbean, a entrepris la collecte d'information sur les lignes directrices pour prévenir des espèces menacées ou en danger dans le but de développer un document de base à soumettre au STAC à la prochaine opportunité.

108. Conformément à la Décision No. 2 (c) de la Deuxième Réunion des Parties contractantes au protocole SPAW, le secrétariat a participé aux consultations sur la planification de l'atelier régional qui se tiendra au printemps 2005, en vue de développer un plan d'action régional pour les mammifères marins. Une consultation informelle entre les principaux partenaires (i.e. IFAW, CCA, OECS-ESDU, SPAW-CAR et PNUE-UCR/CAR) a été financée par l'IFAW et tenue au mois de mai 2002 au SPAW/CAR en Guadeloupe, pour planifier l'atelier régional. L'IFAW a aussi apporté son soutien financier à l'atelier régional qui se tiendra en 2005 (40 000 \$US).

109. Le financement n'étant pas disponible, il n'a pas été possible pendant cette période biennale de mettre en oeuvre les plans de restauration du lamantin et de la tortue marine comme il avait été approuvé dans le Plan de travail pour l'exercice 2002 – 2003. Toutefois, les activités suivantes relatives à la conservation des espèces SPAW ont été achevées:

- Finalisation du plan pour la restauration du lamantin de la Trinité et Tobago, y compris le développement d'un programme de conservation du lamantin sur 4 ans qui souligne les actions prioritaires dans les domaines de la gestion, de la formation et de l'éducation, de la recherche et du suivi et des régulations et application. Le Plan a été soumis aux agences gouvernementales pertinentes pour le suivi et la mise en oeuvre.
- La distribution à tous les correspondants de SPAW et aux gouvernements membres du PEC, du rapport "Évaluation du commerce de tortues marines et de leurs produits dans l'isthme centre-américain", qui a été produit par la Fondation ANAI au Costa Rica en collaboration avec WIDECAST et autres partenaires.
- Comme il a été souligné ci-dessus, les fonds ont été apportés par le DoS/OIE (OESI) du département d'état des Etats-Unis, bureau des Océans, de l'environnement et des sciences, pour travailler sur les plans concernant les tortues et les mammifères marins pendant la période 2004-2005, tel qu'il a été décrit dans UNEP(DEC)/CAR WG.25/5.Rev.1.

110. À la demande du siège du PNUE, le secrétariat a participé à l'élaboration d'une proposition de PNUE-FEM sur la conservation durable des habitats d'oiseaux d'importance mondiale dans les Caraïbes en collaboration avec BirdLife International, les pays concernés et les ONG locales. Le projet qui a été approuvé par le FEM, fournira une assistance technique dans la conservation d'habitats d'oiseaux d'importance, aux Bahamas, à la République Dominicaine, à la Jamaïque et à Cuba. Dans ce contexte, le secrétariat a continué les pourparlers avec BirdLife International pour explorer des opportunités de partenariat pour la période biennale 2004 – 2005 tel qu'il a été souligné dans le projet de plan de travail proposé pour SPAW (UNEP(DEC)/CAR WG.25/5.Rev1).

(e) La conservation et l'utilisation durable des principaux écosystèmes dans la Région des Caraïbes

111. Les fonds collectés sous cette activité ont été ciblés par les donateurs vers les activités du Programme liées aux récifs coralliens. Dans ce contexte, les activités ont focalisé tout d'abord la mise en oeuvre d'activités de support de l'Initiative internationale en faveur des récifs coralliens (ICRI), y compris des activités sous le Réseau international d'action en faveur des récifs coralliens. Les principales activités d'appui à l'ICRI incluent:

- Un support continu au suivi du récif corallien dans toute la région, y compris la formation, l'analyse de données et les rapports sous-régionaux sur l'état des récifs coralliens. Avec l'appui de l'ICRAN et le financement du gouvernement des Etats-Unis, le secrétariat a collaboré avec le Global Coral Reef Monitoring Network (GCRMN) dans le renforcement des points de liaison sous-régionaux de GCRMN pour le suivi du récif, des analyses et le recueil de données et la diffusion de l'information. Des Mémoires d'entente (MoU) ont été passés avec l'Instituto de Investigaciones Marinas y Costeras (INVEMAR) en Colombie et l'Université des

- Indes occidentales-Centre de Sciences marines, pour continuer à développer et à appuyer respectivement les points de liaison du nord et du sud de GCRMN. Les pays affiliés au point de liaison du nord des Caraïbes du GCRMN sont: Les Bahamas, Bermudes, Iles Cayman, Cuba, République Dominicaine, Haïti, Jamaïque, et les Iles Turks et Caicos. L'assistance fournie au Centre de Sciences marines de l'Université des Indes-Occidentales (CMS/UWI) a contribué à la formalisation de son fonctionnement en tant que dépositaire des données pour le GCRMN/ReefBase dans la région. Les pays participants au point de liaison régional du sud sont: la Colombie, le Costa Rica, Panama et le Venezuela. Les deux organisations, INVEMAR et CMS/UWI, font des efforts considérables pour établir et renforcer des arrangements avec les agences pertinentes dans les pays membres dans le but de conduire des activités de suivi. Les résultats et l'information issue de ces points de liaison, accompagnée d'information supplémentaire facilitée par le biais du PNUE-UCR/CAR, ont contribué aux rapports sous-régionaux sur l'état des récifs coralliens dans le monde 2002, produit par le GCRMN (disponible à la Deuxième Réunion du STAC comme document de référence). Toutes les activités ont été terminées et les rapports finals ont été soumis. La région fait actuellement la collecte de l'information afin de l'inclure dans le prochain Rapport 2004 sur l'Etat des récifs coralliens dans le monde; le rapport sera présenté plus tard en 2004 et contiendra des chapitres de la part des 5 points de liaison des Caraïbes (par exemple, les points de liaison du Nord, de l'Est, du Sud, de Mésio-amérique et des Antilles néerlandaises);
- Par ailleurs, des arrangements ont été finalisés sur une future assistance aux états des Caraïbes de l'Est pour mener à bien des activités de suivi des récifs coralliens. Elle sera coordonnée par l'Unité de gestion des zones côtières (CZMU) à la Barbade. Par cet accord, le suivi de contrôle des récifs sera réalisé à Antigua et Barbuda, Dominica, Grenade et Cariacou, St Kitts et Nevis, St. Vincent-et-les-Grenadines et Trinidad-et-Tobago. Les fonds ont été déboursés en décembre 2003 et des activités de suivi sont en cours et sont programmés pour prendre fin en septembre 2004. Les observations sont déjà terminées à Saint-Vincent-et-les-Grenadines et à Grenade;
 - Grâce aux efforts du CCDC/CMS/UWI et dans le cadre de travail du projet de l'ICRAN, le réseau Jamaica Coral Reef Monitoring Network (JCRMN) a été formé et un groupe de volontaires provenant de plusieurs organisations y participe comme l'University Sub-aqua Club (USAC), Portland Bight Protected Area (PBPA), le Parc marin de Montego Bay, et National Environment and Planning Agency (NEPA). Jusqu'à présent, le JCRMN a tenu quatre réunions et a entrepris plusieurs activités de suivi des récifs coralliens. Des évaluations de Reef Check ont été conduites dans la zone protégée PBPA (du 4 au 7 décembre 2003). Des renforcements de capacité au niveau de méthodologie de suivi de Reef Check et de CARICOMP ont été réalisés avant cet exercice. Un projet de plan stratégique pour le développement de point de liaison a été préparé et se trouve actuellement en cours de révision. Plusieurs projets de proposition de financement ont été élaborés et soumis aux agences donatrices pour aider d'autres activités du JCRMN et le point de liaison sous-régional NCA du GCRMN. Le JCRMN a reçu des fonds de la part du SGF de l'ICRI pour conduire des activités supplémentaires de suivi des récifs dans la zone protégée PBPA en Jamaïque. La collecte des données a commencé du 28 au 30 mai 2004 par une

expédition de trois jours. Un rapport préliminaire sera présenté lors de la dixième ICRS.

- Le réseau JCRMN conjointement avec le PNUE-UCR/CAR, Reef Check et l'ICRAN, a conduit un exercice de renforcement de capacité sur la méthodologie Reef Check pour 15 membres de l'équipe de plongée du Sandals (chaîne hôtelière), à Beaches Boscobel, du 7 au 9 février 2004.
- Une activité majeure pendant cette période biennale a été la planification, la convocation et le suivi de l'atelier régional de l'ICRI pour la région des tropiques des Amériques tenu à Cancun, Mexico du 12 au 14 juin 2002. L'atelier a été possible grâce au financement apporté par le gouvernement des Etats-Unis (80,000 \$US) et la Fondation des Nations Unies (40,000 \$US) par le biais de l'ICRAN. Cette rencontre majeure, tenue et facilitée sous les auspices de la Comisión Nacional de Areas Naturales Protegidas (CONANP) du Mexique, a compté sur l'assistance d'environ 130 participants provenant de 32 pays. L'atelier s'est concentré sur la révision des actions principales et des meilleures pratiques de gestion mises en œuvre, en appui de l'Agenda régional d'action pour les tropiques des Amériques, adopté en 1995. Il a aussi identifié les besoins prioritaires et les recommandations pour l'action dans les zones à gestion de zone côtière intégrée et la pollution d'origine terrestre, les zones marines protégées, le tourisme durable et les pêcheries et les communautés locales, et a fourni une opportunité pour les chercheurs, les responsables et autres parties prenantes, de préparer des recommandations pour l'utilisation durable des récifs coralliens. Le Rapport de l'Atelier régional pour les Tropiques des Amériques contient des détails qui ont été présentés à la Deuxième Réunion du STAC en tant que document d'information.

112. Concernant l'ICRAN, les activités de gestion incluent le démarrage du projet dans les quatre sites de démonstration, comme suit:

- a) Mise en oeuvre d'un projet d'extension d'éducation environnementale pour la Réserve marine de Hol Chan (HCMR), à la ville de San Pedro et les communautés environnantes à Belize. L'équipe de la HCMR a reçu une formation de plongée pour formateurs en écologie des récifs coralliens et identification de la vie marine, laquelle formera à son tour des volontaires pour conduire des contrôles à l'intérieur des zones marines protégées. Un certain nombre de présentations publiques ont été réalisées dans le cadre de l'éducation publique et un programme d'extension communautaire est en cours d'élaboration avec des programmes éducatifs établis dans sept écoles élémentaires de la ville de San Pedro et une à Caye Caulker. HCMR a organisé une « semaine des récifs » du 19 au 25 avril 2004. Elle a consisté en une semaine d'activités célébrant la Journée de la terre. Les activités incluaient une nuit d'exposés avec des responsables de MPA provenant d'autres sites du pays et une journée de loisirs éducatifs sur la plage avec des affiches et autres présentations pour les enfants des écoles ainsi que des sorties en bateau à fond transparent sur les récifs. Un nettoyage des mangroves a aussi été réalisé avec les écoles locales et des volontaires. Environ 60 volontaires ont participé dans ce programme. Plusieurs matériels d'éducation du public, y compris trois brochures et deux livrets ont été produits;

- b) La mise en oeuvre du plan de communications ciblé pour la Zone de gestion marine de la Soufrière (SMMA), à Sainte Lucie. La SMMA a réalisé un certain nombre de présentations dans les écoles et les hôtels, elle a produit le premier numéro d'une série de bulletins d'information et un documentaire sous le titre "Petites activités, Gros Impacts", et continue à l'entretien de l'aquarium d'eau salé, un outil d'éducation très important. L'information du film documentaire a été utilisée pour produire des annonces de service social de même que des publicités qui ont été éditées. Par ailleurs, la SMMA, en tant que site de démonstration a facilité un échange de gardien de parc avec le Negril Marine Park, en Jamaïque, un site cible de l'ICRAN pour partager de meilleures pratiques. Toutes les activités du projet ont été terminées;
 - c) La mise en oeuvre d'activités à la Réserve de la Biosphère Sian Ka'an (SKBR), au Mexique, y compris l'assistance technique et la création de capacités. Cela comprend la mise en oeuvre de sections du plan de gestion, du suivi environnemental, une évaluation socio-économique de la communauté locale de Javier Rojo Gomez, l'établissement d'un programme de signalisation, le transfert de technologie appropriée pour traiter la question des déchets locaux dans la communauté de Javier Rojo Gomez et un programme d'échange avec la communauté de pêcheurs de San Blas, Panama, pour partager les meilleures pratiques relatives à la gestion durable de pêcheries de langoustes. Toutes les activités ont été terminées et le secrétariat attend le rapport final. L'équipe de la Réserve de la biosphère Sian Ka'an a procédé à des échanges sur les meilleures pratiques avec le personnel d'autres MPA à l'Institut de Pêche du Golfe du Mexique et des Caraïbes (GCFI) lors du 55^e Symposium annuel qui a eu lieu du 11 au 15 Novembre 2002, à Xel-Há, Mexique, y compris une évaluation socio-économique préliminaire de la communauté côtière de Javier Rojo Gomez. Le résultat de la dernière publication « Evaluation socio-économique de Punta Allen: un outil de gestion d'une communauté côtière » est désormais disponible et est distribuée actuellement à travers la région ; et
 - d) Le renforcement de la capacité pour collecter des fonds à l'intérieur du parc Bonaire National Marine Park (BNMP) et autres ONG à Bonaire qui aident le parc marin. Dans le cadre du projet en cours, un responsable a été nommé pour mettre en oeuvre le projet de marinas privées, et un système de cotisation pour générer des fonds pour le Parc. Le responsable du parc a aussi organisé une série d'ateliers de formation, les 11 et 12 décembre 2003, avec la Coral Reef Alliance (CORAL) pour continuer à améliorer les capacités de collecte de fonds de l'équipe du parc et aussi du personnel des ONG travaillant avec le BNMP. Un plan de gestion a été développé pour Lac Bay. STINAPA Bonaire a demandé que les fonds restants sous ce Mémoire d'entente soient utilisés pour initier l'établissement d'aires protégées de pêche ou des Réserves marines de pêche NTMR).
113. Les activités, dans le domaine de l'évaluation et la diffusion de l'information, réalisées sous l'ICRAN incluent:
- a) L'analyse de la menace des récifs coralliens dans la région des Caraïbes qui a été entreprise par l'Institut des ressources mondiales (WRI). L'analyse Reefs@Risk est un outil qui permet d'analyser les impacts des activités anthropiques sur les récifs coralliens. Un atelier de Reefs@Risk des Caraïbes a eu lieu du 22 au 24 octobre 2002, à Miami, dans le but de revoir les données et l'information existantes sur les menaces

- qui pèsent sur les récifs dans la région et d'identifier des lacunes. 35 participants dont des scientifiques, des responsables des ressources côtières, des responsables de données régionales, des experts internationaux de politiques et des professionnels de la conservation y ont participé;
- b) Le PNUE-UCR/CAR a facilité la création d'une page Internet de l'ICRAN-Caraïbes au mois de mars 2002, qui a été ajoutée au site Internet <http://www.cep.unep.org>. L'adresse électronique de l'ICRAN-Caraïbes est: <http://www.cep.unep.org/programmes/spaw/icran/icran.php>;
 - c) Des informations sur le programme de formation pour formateurs dans les Caraïbes a été fournie à la Division de mise en oeuvre de politiques environnementales du PNUE pour révision et probable approbation en tant qu'expérience réussie; et des articles sur le cours de formation à Ste. Lucie et sur les activités de sites de démonstration ont été transmis pour qu'ils soient inclus dans le premier bulletin d'information de l'ICRAN;
 - d) Un groupe électronique de l'ICRAN a été créé pour faciliter la diffusion et l'échange d'informations entre les personnes impliquées dans des projets de l'ICRAN dans les Caraïbes; et
 - e) Des activités de l'ICRAN dans les Caraïbes et autres activités pertinentes de SPAW sur les zones marines protégées et les récifs coralliens, ont été présentées et encouragées lors du Deuxième symposium international d'écosystèmes marins tropicaux (ITMEMS II), qui a eu lieu à Manille, Philippines, du 22 au 27 mars 2003, organisé dans le cadre de l'Initiative internationale en faveur des récifs coralliens (ICRI). Grâce au financement apporté par le gouvernement des Etats-Unis et le PNUE, plusieurs participants de la région ont pu participer et présenter des études de cas sur les Caraïbes. 11 participants au total ont été parrainés, mais 5 seulement ont pu participer à cause des préoccupations d'insécurité dans les voyages internationaux à ce moment-là.
114. Quelques activités, dans le domaine de collecte de fonds, conduites sous ce sous-programme sont:
- a) Deux propositions de projet ont été préparées et soumises respectivement à la US National Fish & Wildlife Foundation (NFWF) et NOAA en 2002 et 2003. Le projet de la NFWF a été approuvé et vise à renforcer les zones marines protégées dans les Caraïbes à travers la mise en oeuvre de meilleures pratiques dans les sites cibles de l'ICRAN. La proposition à NOAA vise à fournir l'assistance technique et la création de capacités au point de liaison sous-régional du nord des Caraïbes du GCRMN qui est coordonné par le Centre de sciences marines de l'Université des Indes occidentales;
 - b) Le PNUE-UCR/CAR a collaboré dans la préparation de la proposition de Type II soumise par l'ICRAN au Sommet mondial sur le développement durable (WSSD), en septembre 2002; et
 - c) Des discussions informelles ont eu lieu avec Environment Defense pour développer des alliances et réunir des fonds supplémentaires dans le contexte de l'ICRAN. Des consultations avec USAID sont aussi présentées plus bas (voir troisième item au paragraphe suivant).

115. Le secrétariat a assisté aux réunions suivantes pour avancer dans le développement d'activités d'appui aux objectifs de l'ICRI et assurer la coordination de ces initiatives:
- Réunion du Comité consultatif en Sciences du Centre national de Recherche sur les Récifs coralliens des Caraïbes (NCORE), Miami, Floride, du 21 au 24 juillet 2002;
 - Réunion pour coordonner et développer des activités de l'ICRAN à l'intérieur du Mesoamerican Reef Alliance avec les partenaires concernés, qui a eu lieu à Washington, D.C., du 13 au 17 janvier 2003; et
 - Consultation avec des représentants de l'USAID, du projet MBRS et de PROARCA sur le développement d'activités pour la Mesoamerican Reef Alliance au titre de l'ICRAN, qui a eu lieu au Guatemala, du 19 au 20 février 2003. Ces deux dernières réunions ont eu comme résultat la création d'un accord de coopération avec l'USAID de 1,5 million \$ US pour appuyer les activités liées aux récifs coralliens à l'intérieur de l'ICRAN dans la sous-région de la Mesoamerican Barrier Reef pour la période 2004-2005 avec des fonds d'appoints de la part de la Fondation des Nations Unies pour un montant total de 3 millions US\$. Un certain nombre d'organisations y compris des représentants de PROARCA et des projets MBRS/FEM et des partenaires de l'ICRAN ont participé dans ce processus. La portée géographique du projet inclut premièrement l'écorégion des récifs des Caraïbes mésoaméricaines (Belize, Guatemala, Honduras et Mexique) et probablement la côte est du Nicaragua. Les composantes du projet sont: l'aménagement des bassins versants, le tourisme durable et les pêcheries durables. Les plans de travail pour l'exécution des activités sont en cours. Le projet a démarré début 2004 avec la cérémonie de signature officielle, le 3 février 2004, et l'engagement ensuite du coordinateur de projet MAR de l'ICRAN et d'un assistant/secrétaire de projet, tous les deux basés à Belize aux pêcheries Princess Margaret Drive (pour plus d'information voir UNEP(DEC)/CAR WG.25/5.Rev1).
116. En ce qui concerne le tourisme durable, le secrétariat a continué à s'occuper de la coordination, avec les institutions pertinentes, pour promouvoir des pratiques de tourisme durable. Le secrétariat a participé aux Ateliers de Drapeau Bleu dans les Caraïbes en 2002 et 2003, en particulier pour aider le développement des critères de qualité des eaux des plages, afin qu'ils soient conformes aux conditions et aux objectifs du protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) et du protocole SPAW. PNUE-UCR/CAR sont membres du Jury régional des Caraïbes du Pavillon Bleu. Des liens ont aussi été établis avec le Center for Environmental Leadership in Business (CELB) de Conservation International (CI), qui promeut des pratiques durables dans le secteur privé en vue de coordonner des activités d'intérêt mutuel. Dans ce sens, le secrétariat a participé à la Conférence du CELB "Making Biodiversity Work for Your Travel Business: Increasing Profitability While Protecting the Environment" (Faire en sorte que la biodiversité joue un rôle positif pour votre commerce de voyages: augmenter les profits tout en protégeant l'environnement), qui a eu lieu à Punta Cana, en République Dominicaine du 24 au 26 avril 2003.
117. Le secrétariat a collaboré avec le Programme d'Action mondial du PNUE (PNUE-PAM) pour développer un prototype de centre de solutions pour les altérations physiques et la destruction des Habitats (PADH). L'idée est que le PADH fournisse une information

générique globale sur les quatre domaines d'approche du PAM, le tourisme, l'exploitation minière, l'aquaculture, et les ports & les baies. L'évaluation préliminaire pour développer le point de liaison des Caraïbes s'est centré sur le secteur du tourisme.

3. Sous-programme Systèmes d'Information pour la Gestion des Ressources Marines et Côtières (CEPNET)

(a) Coordination du programme

118. Depuis le mois de juin 2003 jusqu'à la présente Réunion, l'Officier de Programme CEPNET a collaboré en appuyant le Coordinateur du PEC pour assurer la mise en oeuvre correcte du programme de travail d'AMEP, en particulier, le projet FEM-IWCAM, la planification des Programmes d'Action nationaux (au titre de la mise en oeuvre du PAM dans les Caraïbes), la coordination avec le Programme du PAM et autres partenaires du sous-programme AMEP. L'Officier de Programme a aussi d'autres responsabilités dans la coordination entre les agences, sur des questions comme le processus préparatoire des SIDS pour l'Ile Maurice 2005, l'Initiative White Water to Blue Water, l'appui aux CAR de LBS et autres. Tout cela a évidemment augmenté la charge de travail de l'Officier de Programme au détriment, dans plusieurs cas, du plan de travail de CEPNET. Cependant, cette surcharge a été plus importante en 2004 qu'elle l'a été pendant la période biennale 2001-2002. Comme il en ressort du plan de travail du PEC pour la période 2004-2005, ces contraintes ont eu un effet paradoxal, car elles facilitent l'intégration de nombreuses activités de CEPNET qui sont étroitement liées au programme de travail d'AMEP. C'est le cas du Centre de communication du PAM, du projet de l'IWCAM et d'autres.
119. L'équipe de CEPNET est composée d'un Analyste de Systèmes du UCR/CAR, il s'occupe de la maintenance des ordinateurs du secrétariat et du matériel informatique, assure la formation et appuie le personnel et assiste l'Officier de programme dans la coordination du programme. Une secrétaire bilingue a aussi été assignée au sous-programme, elle est beaucoup plus impliquée dans la gestion de l'information qui est générée par le PEC ou diffusée aux Etats membres. En 2003, CEPNET a utilisé les services de 3 consultants pour développer la nouvelle version du site Internet du PEC et le nouveau site des alliances à White Water to Blue Water.
120. Le sous-programme CEPNET a évolué pendant la dernière période biennale, en fonction des besoins et des activités d'autres sous-programmes substantiels du PEC, surtout en facilitant le développement d'outils pour organiser et diffuser des informations pertinentes à la mise en œuvre des activités techniques d'appui à la Convention de Carthagène et ses protocoles. L'administrateur de programme du CEPNET a travaillé étroitement avec les administrateurs de programme de SPAW et d'AMEP de même qu'avec le coordinateur du PEC. Les activités du PEC pendant l'exercice biennal 2002-2003 ont évolué pour saisir plusieurs opportunités, en parallèle aux nouvelles initiatives ou autres qui sont constamment développées par le PEC et leurs partenaires. CEPNET fournit de l'aide dans les domaines d'accès aux données, de gestion de l'information, de développement et de la maintenance du réseau d'experts et des connaissances.
121. Le support et la formation du personnel de l' UCR/CAR ont été fournis de manière régulière pour faciliter la préparation des réunions du PEC. Ceci comprend la mise à

disposition des ordinateurs et autres outils électroniques lors des réunions, la diffusion des documents de la réunion sur Internet et l'élaboration et la distribution de matériels avant les réunions.

122. L'équipe de CEPNET apporte une aide importante dans la préparation des réunions intergouvernementales du PEC en tant qu'Officier de Programme responsable de la préparation des rapports des réunions et des moyens techniques des réunions. Cet apport a été important lors de la treizième MonCom, de la dixième Réunion intergouvernementale, de la COP/SPAW, du STAC/SPAW et de l'ISTAC/LBS.
123. CEPNET a prêté une assistance aux autres sous-programmes et au secrétariat, en créant et en faisant le suivi des différents groupes électroniques afin de faciliter les échanges d'informations et de données entre le secrétariat et les points de liaison du PEC.
124. La coordination avec d'autres agences du PNUE et des Nations Unies, comme GIWA, ROLAC, the Global Ocean Observing System, COI/IOCARAIBE et PAM, a été assurée par l'Officier de Programme de CEPNET, afin de développer des opportunités et collaborer dans la mise en oeuvre des programmes mondiaux. La coordination avec d'autres initiatives régionales et mondiales a été assurée par CEPNET: Caribbean Sea Assessment, Global marine Assessment, the Interamerican Biodiversity Information Network (IABIN) et autres.
125. Les objectifs primordiaux du sous-programme CEPNET sont:
 - a) Renforcer les capacités dans la gestion de l'information sur les ressources marines et côtières dans la région des Caraïbes et dans les pays du PEC;
 - b) Augmenter l'accès à l'information sur les ressources marines et côtières à travers le renforcement des mécanismes du travail en réseau et le développement de bases de données;
 - c) Diffuser l'information résultante des projets et des activités du PEC; et
 - d) Prêter assistance aux sous-programmes régionaux du PEC dans les domaines liés à la gestion de l'information.

(b) Renforcement des capacités du secrétariat dans la gestion de l'information

126. CEPNET est chargé du développement et de la maintenance du parc informatique du PEC. Pendant la période biennale, le PEC s'est doté de six nouveaux ordinateurs. Leur maintenance et le support utilisateurs fourni est une composante importante de l'UCR.
127. Les consultants ont développé de petits outils pour faciliter la gestion de la bureautique et l'analyste de systèmes appuie actuellement l'administration de l' UCR/CAR en assurant la maintenance du logiciel de budget et de l'outil d'élaboration des rapports qui relie l'Unité au Siège, au Kenya. Cela permet une gestion du budget et du FEM beaucoup plus normalisée et transparente.
128. La formation sur les applications informatiques bureautiques a été fournie à l'équipe de l'UCR pour améliorer la production de documents, notamment la préparation des réunions intergouvernementales.

129. Les documents de la bibliothèque du PEC sont référenciés électroniquement et elle permet la recherche sur l'Intranet. La possibilité de rendre ce système disponible sur le site Internet du PEC est en cours d'évaluation.
130. L'officier de programme de CEPNET a aussi apporté son aide à la coordination du PEC au niveau des communications, de la préparation de documents d'expertise et des présentations dans les différents forums.
131. Il est important de noter que toutes ces activités ont été développées avec les ressources du FEM. Ces ressources étant limitées, le développement a été fait en fonction de leur disponibilité.

(c) Renforcement du réseau et des mécanismes de communication du Programme pour l'Environnement des Caraïbes

132. Le but est de fournir aux états membres du PEC, à d'autres institutions pertinentes et à des organisations, l'information pertinente la plus complète concernant la protection et le développement de ressources marines et côtières, de la manière la plus efficace possible. Il s'agit de profiter des capacités de l'Internet tout en prenant en considération les limitations et les contraintes imposées par la vaste variété des ressources disponibles et des capacités techniques existantes dans la région des Caraïbes.
133. Le site Internet du PEC est l'un des plus appréciés de la région des Caraïbes à cause de l'information pertinente qu'il met à disposition. À la fin de la période biennale, 2002-2003, du travail a été entrepris pour mettre à jour et améliorer le site Internet du PEC. La nouvelle version a été inaugurée le 25 juin 2004. La mise à jour continue de l'information qui se trouve sur le site Internet est une tâche majeure du CEPNET. Toutefois, sans un webmestre à temps complet pour s'en occuper, il est très difficile de faire face à la grande quantité d'informations disponibles.
134. Le sous-programme a assuré la maintenance de plusieurs groupes électroniques et a prêté assistance aux autres sous-programmes du PEC en s'occupant de la gestion de leurs listes. Le mandat de s'occuper du développement du site Internet des Alliances WW2BW a aussi donné l'opportunité à CEPNET de développer de nouveaux outils de communication, lesquels seront installés pendant la période biennale 2004-2005.

(d) Analyse spatiale à l'appui de la prise de décisions

135. Le projet CEPNET/IDB qui s'est terminé en 1999 a apporté au PEC une solide expérience dans l'utilisation des données spatiales et a développé des capacités pour être utilisées dans la prise de décisions. Depuis, le CEPNET a cessé d'être un projet et il est devenu un sous-programme du PEC. Ce secteur a été moins ciblé bien que l'Officier de programme soit géographe et qu'il soit spécialisé dans les Systèmes d'information géographique (GIS). Ceci s'explique par les ressources réduites qui ont été allouées ainsi que par les objectifs globaux du sous-programme. Cependant, la prise de décisions fondées est toujours importante et l'Officier de programme, avec l'appui du coordinateur et de plusieurs partenaires, explore continuellement des opportunités. Le plan de travail de la période

2004-2005 comprend une provision pour développer ces opportunités avec de nouveaux projets ou des projets déjà existants aux niveaux régional et mondial.

136. Dans la période biennale, 2002-2003, aucune activité n'a été développée au titre de ce chapitre.

(e) Mécanismes d'échange d'information (Clearinghouse Mechanisms) du Programme pour l'Environnement des Caraïbes

137. Dans le même esprit de la section précédente concernant les données spatiales, le sous-programme CEPNET a englobé ses activités dans l'information sur l'environnement en général. L'officier de programme a coordonné avec les différentes initiatives pour faciliter l'organisation et la diffusion de l'information aux états membres.

138. Le PEC a été représenté au sein du Comité directeur du centre d'échange d'information du PAM établi à La Haye, au mois de septembre 2003. Cette coordination s'est renforcée en 2004 et le centre d'échange d'information va être utilisé pour le développement des Programmes d'Action nationaux (voir AMEP B-1 (i) ci-dessus). Un modèle du noeud régional des Caraïbes a ensuite été développé en 2003 et CEPNET a facilité la commission d'études sur les altérations physiques et la destruction des habitats dans le secteur du tourisme dans les Caraïbes. Cette étude alimentera le centre d'échange.

139. Du travail a aussi été fait en 2003 pour évaluer la base de données du réseau des responsables de zones marines protégées des Caraïbes (CaMPAM), à l'appui du réseau CaMPAM promu par le programme régional SPAW. Ceci a conduit à différentes activités qui devront se concrétiser pendant la période biennale 2004-2005, notamment au titre du WW2BW. La base de données a été développée dans le passé par des consultants et distribuée sur disques compacts. La nouvelle approche vise à rendre disponible l'information directement sur le site Internet du PEC et à ouvrir le site aux apports des membres du réseau eux-mêmes.

140. En 2003, CEPNET a reçu, de la part du département d'Etat des Etats-Unis, le mandat de développer et d'assurer la maintenance du site Internet des Alliances de White Water to Blue Water (www.ww2bw.org). Cela a culminé par la Conférence de WW2BW qui a eu lieu à Miami au mois de mars 2004, et continuera pendant la période biennale 2004-2005 grâce au renouvellement d'une donation. Il deviendra l'un des outils principaux pour le suivi de la Conférence de Miami et pour consolider l'initiative dans la région des Caraïbes.

(f) Coordination avec les initiatives d'évaluation environnementale régionales et mondiales

141. Le PNUE-UCR/CAR est régulièrement sollicité pour des informations ou pour faciliter la coordination et la mise en oeuvre de projets régionaux et mondiaux. Plusieurs de ces demandes ont la composante de gestion de l'information ou requièrent des informations spécifiques. Dans plusieurs cas, les projets ont l'intention de générer et de diffuser de nouvelles informations. CEPNET cherche toujours à faciliter la diffusion et l'analyse des milieux marins et côtiers. Bien que de nombreuses opportunités étaient en liste dans le Plan

de travail de la période biennale 2002-2003, elles ne se sont pas concrétisées. L'officier de programme CEPNET a participé directement ou indirectement au développement de plusieurs projets. Le travail du GIWA Assessment, le Caribbean Sea Assessment (CARSEA), le Global Marine Assessment (GMA), plusieurs chapitres du Millennium Assessment, le Global Environmental Outlook (GEO3) et leurs chapitres des Caraïbes sont un exemple du travail collectif qui a reçu le support de CEPNET. Cela a permis au sous-programme d'occuper une position privilégiée d'accès à l'information, au bénéfice des pays membres, et pour assurer que l'expertise régionale soit encouragée dans ces travaux. En plus, cela a souvent aidé à éviter la duplication des efforts et à mieux coordonner l'échange d'information.

142. L'officier de programme de CEPNET est membre du Comité directeur du GOOS IOCaribes, il coordonne avec le réseau Interamerican Biodiversity Information Network (IABIN), le mécanisme de communication de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD/CHM) et autres.
143. Cette coordination a été faite en grande partie sans les fonds du CEPNET mais avec l'appui total du coordinateur de programme qui cherche à faciliter ces relations, en comprenant que ce que le rôle d'appui du CEPNET peut offrir est discret en termes de visibilité de projet et en termes de coûts mais qu'il a un impact très important sur la mise en oeuvre du programme de travail du PEC.

4. Sous-programme Education, Formation et Sensibilisation

(a) Coordination du programme

144. À cause du financement et des priorités inadéquates, fixées par la neuvième Réunion intergouvernementale, il n'y a pas eu d'Officier de programme pour ce sous-programme ETA au secrétariat. Les tâches d'ETA sont supervisées et développées par le Coordinateur et par chaque Officier de programme où ces activités peuvent être intégrées, dans le cadre des projets développés au titre du plan de travail et du budget du PEC. Bien qu'actuellement il n'y ait pas de projets spécifiquement étiquetés comme projet ETA, il y en a des composantes dans presque chaque projet qui est mis en oeuvre par le secrétariat. Les paragraphes suivants résument les activités liées à celles qui ont déjà été exposées dans les sous-sections 1 à 3 de cette section.
145. Le secrétariat répond continuellement à des demandes concernant la protection des ressources naturelles et de la vie sauvage, information géographique, pollution maritime, etc. et collabore avec les différentes institutions académiques comme l'Université EARTH, UWICED et autres.
146. Le secrétariat publie et appuie la publication de brochures d'information et autres publications, comme "Évaluation socio-économique de Punta Allen: Un outil pour la gestion d'une communauté côtière". Il distribue également des publications pertinentes, comme le rapport "Assessment about the Trade of Sea Turtles and their Products in the Central American Isthmus", produit par la Fondation ANAI au Costa Rica, en collaboration avec WIDECASST et autres partenaires, et distribué aux points de liaison de SPAW et aux gouvernements membres du PEC.

147. Afin de promouvoir le Programme pour l'Environnement des Caraïbes et ses protocoles, le secrétariat participe et prépare des rapports pertinents et/ou des exposés sur les activités du PEC, SPAW, AMEP et de CEPNET destinés à un certain nombre de réunions internationales.
148. Le programme SPAW et le réseau CaMPAM continuent à distribuer des articles et des informations spécifiquement ciblées sur les responsables des zones marines protégées et leurs équipes par le biais de la liste électronique de CaMPAM, de même qu'à travers le CEPNews et sa section "coin of MPA" (le coin des MPA). La mise en oeuvre du programme de formation de formateurs (en anglais et en espagnol) pour les MPA a continué avec des fonds reçus de diverses sources. Le troisième cours de Formation de formateurs de deux semaines a eu lieu à la Soufrière, Sainte Lucie du 27 octobre au 10 Novembre 2002, pour des responsables de MPA anglophones, et un quatrième cours s'est tenu Long Key, Florida, U.S., du 27 janvier au 10 février 2004, pour des responsables de MPA hispanophones. Le secrétariat a aussi apporté son aide à la mise en oeuvre de cours nationaux/locaux pendant la période 2002-2003.
149. Un certain nombre d'activités ETA ont reçu l'appui et ont été mises en oeuvre dans des sites de démonstration de l'ICRAN, comme la mise en oeuvre d'un projet d'extension d'éducation environnementale pour la Réserve marine de Hol Chan (HCMR), à la ville de San Pedro et les communautés environnantes à Belize. L'équipe de la HCMR a reçu une formation de plongée pour formateurs en écologie des récifs coralliens et identification de la vie marine, laquelle formera à son tour des volontaires pour conduire des contrôles à l'intérieur des zones marines protégées. Un certain nombre de présentations publiques ont été réalisées dans le cadre de l'éducation publique et un programme d'extension communautaire est en cours d'élaboration avec des programmes éducatifs établis dans sept écoles élémentaires de la ville de San Pedro et une à Caye Caulker. HCMR a organisé une « semaine des récifs » du 19 au 25 avril 2004. Elle a consisté en une semaine d'activités célébrant la Journée de la terre. Les activités incluaient une nuit d'exposés avec des responsables de MPA provenant d'autres sites du pays et une journée de loisirs éducatifs sur la plage avec des affiches et autres présentations pour les enfants des écoles ainsi que des sorties en bateau à fond transparent sur les récifs. Un nettoyage des mangroves a aussi été réalisé avec les écoles locales et des volontaires. Environ 60 volontaires ont participé dans ce programme. Plusieurs matériels d'éducation du public, y compris trois brochures et deux livrets ont été produits.
150. Le secrétariat a participé aux Ateliers de Pavillon Bleu dans les Caraïbes en 2002 et 2003, en particulier pour aider le développement des critères de qualité des eaux des plages, afin qu'ils soient conformes aux conditions et aux objectifs du protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) et du protocole SPAW.
151. Le secrétariat a appuyé l'élaboration d'une étude de faisabilité sur l'initiative Pavillon Bleu dans les Caraïbes et a participé au développement d'un programme régional de Pavillon Bleu dans les Caraïbes. PNUE-UCR/CAR est aussi membre du Jury régional des Caraïbes de Pavillon Bleu.
152. Le site Internet du PEC, dernièrement renouvelé, comporte de nombreux documents électroniques et des informations. Les documents de la bibliothèque PEC sont référenciés

électroniquement et les recherches sur l'Intranet sont possibles. Le site du PEC a été renforcé pour fournir davantage de liens à ses utilisateurs afin qu'ils puissent accéder d'une manière plus efficace aux données, aux informations, à la connaissance et aux expériences.

153. Lorsque cela a été possible, le secrétariat a appuyé les initiatives ETA régionales et nationales comme le nettoyage des plages, des publications et à des participants de la région à assister aux réunions choisies.

IV. OBJECTIFS PROPOSES DE LA ONZIEME REUNION INTERGOUVERNEMENTALE DU PLAN D'ACTION DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES ET HUITIEME REUNION DES PARTIES CONTRACTANTES A LA CONVENTION POUR LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DU MILIEU MARIN DANS LA REGION DES CARAÏBES

154. Les objectifs qui sont proposés par la Réunion sont:

- Évaluer les projets et les activités mis en oeuvre dans le cadre du Programme pour l'Environnement des Caraïbes pendant la période 2002-2003;
- Revoir les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des décisions de la dixième Réunion intergouvernementale et la septième Réunion des Parties contractantes, Montego Bay, 7-11 mai 2002;
- Revoir et donner suite, s'il est opportun, aux décisions de la troisième Réunion des Parties contractantes (COP3) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la Région des Caraïbes, Montego Bay, Jamaïque, 27 septembre 2004;
- Revoir les recommandations et donner suite, s'il est opportun, au Rapport de la deuxième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif à la pollution maritime d'origine terrestre, Managua, Nicaragua, 12-16 mai 2003;
- Revoir le Profil d'une stratégie pour la mise en oeuvre du Programme pour l'Environnement des Caraïbes dans le cadre du Programme des Mers Régionales et du développement durable pour 2005-2009, adopté à la dixième Réunion intergouvernementale et la septième Réunion des parties contractantes, Montego Bay, Jamaïque, 7-11 mai 2002 et ensuite développée par le secrétariat;
- Revoir et adopter, s'il est opportun, les recommandations du groupe intersession à composition non définie, établi lors de la treizième Réunion du Comité de suivi sur le Règlement intérieur et le Règlement intérieur financier du Programme pour l'Environnement des Caraïbes;
- Revoir et adopter, s'il est opportun, les recommandations du groupe intersession à composition non définie, établi lors de la dixième Réunion intergouvernementale et la septième Réunion des Parties contractantes, Montego Bay, Jamaïque, 7 au 11 Mai 2002,

sur les lignes directrices pour les activités des Centres d'activité régionaux (CAR) et les Réseaux d'activités régionaux (RAR) du Programme pour l'Environnement des Caraïbes;

- Revoir et donner suite, s'il est opportun, aux recommandations du panel de la onzième Réunion concernant le processus de consultation régionale sur le Programme d'action de la Barbade en préparation à l'Île Maurice, 10-14 janvier 2005;
- Revoir et donner suite, s'il est opportun, aux recommandations de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) concernant le Programme mondial de gestion des eaux de ballast (GloBallast) et les futures activités dans la Région des Caraïbes, proposées au titre de l'initiative de partenariats GloBallast, de même que sur la ratification de la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et des sédiments des navires;
- Revoir et adopter le Plan de travail et le budget du PEC pour la période biennale 2004-2005, y compris ceux des Centres d'activités régionaux; et
- Décider de la composition du Comité de suivi et du Bureau des Parties contractantes pour la période 2004-2005.

**Annexe I: Etat des annonces de contribution et des contributions versées au Fonds de dépôt des Caraïbes
(2002-2003)**

Voir fichier Excel séparé sur le site du PEC

Annexe II: Dépenses relatives à la coordination générale des dépenses communes et aux sous-programmes

Voir fichier Excel séparé sur le site Internet du PEC

Annexe III: Etat de la Convention de Cartagena et des protocoles

État	Convention Cartagena		Déversements		SPAW		LBS	
	Date de Signature	Ratifiée / Adhéré	Date de Signature	Ratifiée / Adhéré	Date de Signature	Ratifiée / Adhéré	Date de Signature	Ratifiée / Adhéré
Antigua et Barbuda		11-sep-86		11-sep-86	18-jan-90			
Bahamas								
Barbade	05-mar-84	28-mai-85	05-mar-84	28-mai-85		14-oct-02		
Belize		22-sep-99		22-sep-99				
Colombie	24-mar-83	03-mar-88	24-mar-83	03-mar-88	18-jan-90	05-jan-98	02-oct-00	
Costa Rica		01-août-91		01-août-91			06-oct-99	
Cuba		15-sep-88		15-sep-88	18-jan-90	04-août-98		
Dominica		05-oct-90		05-oct-90				
République Dominicaine		24-nov-98		24-nov-98		24-nov-98	03-août-00	
France	24-mar-83	13-nov-85	24-mar-83	13-nov-85	18-jan-90		06-oct-99	
Grenada	24-mar-83	17-août-87	24-mar-83	17-Aug-87				
Guatemala	05-juil-83	18-déc-89	05-juil-83	18-déc-89	18-jan-90			
Guyane								
Haïti								
Honduras	24-mar-83		24-mar-83					
Jamaïque	24-mar-83	01-avr-87	24-mar-83	01-avr-87	18-jan-90			
Mexique	24-mar-83	11-avr-85	24-mar-83	11-avr-85	18-jan-90			
Pays-Bas	24-mar-83	16-avr-84	24-mar-83	16-avr-84	18-jan-90	02-mar-92	06-oct-99	
Nicaragua	24-mar-83		24-mar-83					
Panama	24-mar-83	07-nov-87	24-mar-83	07-nov-87	16-jan-91	27-sep-96		
St. Kitts et Nevis		15-juin-99						
Saint Lucia	24-mar-83	30-nov-84	24-mar-83	20-nov-84	18-jan-90	25-avr-00		
St. Vincent-et-les-Grenadines		11-juil-90		11-juil-90		26-juil-91		
Suriname								
Trinidad-et-Tobago		24-jan-86		24-jan-86	18-jan-90	10-août-99		28-mar-03
Royaume-Uni	24-mar-83	28-fév-86	24-mar-83	28-fév-86	18-jan-90			
États-Unis	24-mar-83	31-oct-84	24-mar-83	31-oct-84	18-jan-90		06-oct-99	
Venezuela	24-mar-83	18-déc-86	24-mar-83	18-déc-86	18-jan-90	28-jan-97		
Commission économique européenne	24-mar-83							

Annexe IV: Organigramme du secrétariat du Programme pour l'environnement des Caraïbes

